

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	11	INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	07	SOCIAL	04	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	11	ECONOMIE	05	RURAL	16

N° 2511

4 Mars 2022

4 March 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	009/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°012/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 07 JANVIER 2022 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	000167/C/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000167/C/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 02 MARS 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	01/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU 28/FEV/2022 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUIBASSAL-SOO'O, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINTP : EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

4	Reference	008/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	04/A/CKKEM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 04/A/CKKEM/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N)01 ; 02 ; 03 ; 04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 08 ; 09 ET 10 AONO/C-KKM/SG/CIPM-TBEC-RTE/2022 ET LES DEMANDES DE COTATION (DC) N° 02 ET 03 AONO/C-KKM/SG/CTPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ QUE LE «CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRES (CCAP)» CONTENUS DANS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET LES DEMANDES DE COTATION (DAO L:T DC). RELATIVES AU TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES DES MARCHÉS ET LES ORDRES DE SERVICES, SONT MODIFIÉS COMME SUIT :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	070/021/DM/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	DECISION 070/021/DM/C.FBAN/SG/STA DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLE DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX DANS LES ECOLES PUBLIQUES SUIVANTES ; EP FONTAINE 2 ; EP NJIMOLAIN ; EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

7	Reference	N°001/AC/CDK/SG/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CDK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 03/03/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE À QUATRE COMPARTIMENTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE DEUK II, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DÉPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-03-2022

8	Reference	03/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 03/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU 26/FEV2022 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DES FORAGES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N° 06/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N° 06/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	072/DM/CFBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 072/DM/CFBAN/SG/STA DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR AVIS DE CONSULTATION N°004/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIFM-TBEC/2021 DU 1 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BLOCS LATRINES A SIX COMPARTIMENTS DANS L'ECOLE PUBLIQUE ET MATERNELLE SUIVANTES EP MBOUONGOUOMAKOUPA MATAPIT EP NRKOUETAKOUPA MATAPIT EP MANGNABON EP MANFUE KOUNDOUM EP MACHINBAIN EP KOUFAPCHE KOUNDOUM EP MAROM EP FONTAIN 2EP NIIMOLAIN ET EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference N° 03/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 Lire Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N° 03/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 120/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference 02/A/CKKEM/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF 02/A/CKKEM/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES(DAO) N°05 ; 06 ; 07 ; 08 ; 09 ET 10 AONO/C-KKM/SG/CTPM-TBEC-RTE/2022 ET LA DEMANDE DECOTATION (DC) N° 03 AONO/C-KKM/SG/CTPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST, RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N°01 ; 02 ; 03 ET 04 AONO/CKKM/SG/CIPM-TBEC-RTE/2022 ET LA DEMANDEDE COTATION (DC) N° 02 AONO/C-KKM/SG/CIPM- RBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM. MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ QUE LES CRITÈRES D'ÉVALUATION, « CRITÈRES ÉLIMINATOIRES » CONTENUS DANS LES AVIS D'APPEL D'OFFRES ET LE RÉGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) SONT MODIFIÉS COMME SUIT : Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 01 Lire Titre/objet ADDITIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CA BAF IEME/CIPM/AI/2021 DU16/02/2022COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CA BAF IEME/CIPM/AI/2021 DU 16/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET POSE DE 30CANDELABLES SOLAIRES DANS CERTAINS AXES URBAINS DE LA - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II - DEPARTEMENT DE LA MIFI Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference 14 Lire Titre/objet ADDITIF NT4 À LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CK/SG/CIPM/2021 DU 10/12/2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 03/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU BATIMENT DE LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION SISE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT :SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2022, LIGNE 23800502. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-04-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	01/AC/MINAT/L/SG/CRPM/2022 DU 03 MARS 2022. Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/MINAT/L/SG/CRPM/2022 DU 03 MARS 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU SUD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	23-03-2022

17	Reference	02/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°02/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU 28/FEV/2022 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOUMISSE SUD, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINSANTE : EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	06/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°06/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINEDUB : EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	ADDITIF N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 DU 04 MARS 2022 A LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2020, EN VUE DE L'ACQUISITION DE COPIEURS HAUT VOLUMES POUR LA SALLE DE REPROGRAPHIE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N° 05/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N° 05/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	001/AONO/CUN/CIPM/2022 DU 01/03/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (ENTRÉE RÉSIDENCE MAIRE DE LA VILLE - SORTIE MARCHÉ B) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : DOTATION GENERALE A LA DECENTRALISATION MINDDEVEL 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-03-2022

22	Reference	004/AONO/C.GALIM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.N°004/AONO/C.GALIM/CIPM/22 DU 09/02/2022(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 04 SALLE ET BUREAUX A L'EP DE BATI, ARRONDISSEMENT DEGALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-03-2022

23	Reference	N° 01/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N° 01/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUIBASSAL-SOO'O, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

24	Reference	N° 000384 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N° _000384_/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU __28 FEVRIER 2022_ PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 09 DECEMBRE 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS – EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	000067/D/MINSANTE/CTN-PBF/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000067/D/MINSANTE/CTN-PBF/SPM DU 02 MARS 2022 PORTANT ANNULLATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°000004/MINSANTE/PRPSS-C/CTN-PBF/CSPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA SOUTENABILITE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE SUR BUDGET DE L'ETAT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

26

Reference [01/A/CKKEM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°01/A/CKKEM/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N°01 ; 02 ; 03 ; 04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 08 ; 09 ET 10 AONO/C-KKM/SG/CIPM-TBEC-RTE/2022 ET LES DEMANDES DE COTATION (DC) N°01 ; 02 ET 03 AONO/C-KKM/SG/CLPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ QUE LA «LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE AUTORISÉS À ÉMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS» CONTENUS DANS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET LES DEMANDES DE COTATION (DAO ET DC) EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 70 DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS, RELATIVES AU CAUTIONNEMENT DES MARCHÉS, SONT MODIFIÉS COMME SUIT:

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET NETTOYAGE DES DECANTEURS DANS LES DEPOTS DE LA SCDP .FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-03-2022

28

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°01 PORTANT PROROGATION DE DATE DES DAO SUIVANTS EN PROCÉDURE D'URGENCE ;DAO N° 01/DAO/CA.BFM L/BIP/CIPM/2022 DU 09 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE, LA CONSTRUCTION DES DALOTS ET PONT EN 04 LOTS,DAO N° 02/DAO/CA.BFM 1/BIP/CIPM/2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A DEMSIEM - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM L DÉPARTEMENT DE LA MIFI- RÉGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1, AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES QUE LES APPELS D'OFFRES SUSCITÉS CONNAÎTRONT DES MODIFICATIONS APRÈS L'ACTE DE RÉGULATION DE L'ARMP. EN ATTENDANT LES CORRECTIONS,

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

29

Reference [01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMENG, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINEDUB - EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-04-2022

30

Reference [Additif N°001/AONO/C.ATOK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ATOK, MAÎTRE D'OUVRAGE AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference 04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE DE BOKITO : PLACE DE FETE- CARREFOUR EXPRESS UNION ; LYCEE BILINGUE-CARREFOUR MARCHÉ ; CARREFOUR OKOLE-BOKITO VILLAGE (13 KM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE : 2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 01-04-2022
-----------	--

32	Reference 05/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 Lire Titre/objet INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°05/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION FROM KAI TO ZANG TABI VILLAGE PHASE I, MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 15-03-2022
-----------	--

33	Reference 004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 04 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET POSE DES PAVÉS DANS LA RUE 6005 (FOYER BANGOULAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8ÈME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II - Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 04-04-2022
-----------	---

34	Reference 01/RQ/MC/ITB/ 2022 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT : REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE SUPPLY OF FARM TOOLS, SEWING MACHINES AND HAIR DRYERS TO SOME FARMING GROUPS, CIGS AND SMESIN MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-03-2022
-----------	--

35	Reference N°002/AC/CDK/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/AC/CDK/SG/CIPM/2022 DU 03/03/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE DEUK-CENTRE, DEUK- BLOC 8, ZAKAN- CHEFFERIE, DJOCK ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOKO-KIDOUNG DANS LA COMMUNE DE DEUK, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-03-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	044/021/C/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°044/021/C/C.FBAN/SG/STA DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS POUR AVIS DE CONSULTATION N° 04/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 1 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BLOCS LATRINES A SIX COMPARTIMENTS DANS L'ECOLE PUBLIQUE ET MATERNELLE SUIVANTES EP MBOUONGOUMAKOUPA MATAPIT EP NJIKOUET AKOUPA MATAPIT EP MANGNABON EP MANFUE KOUNDOUM EP MACHINBAIN EP KOUFAPCHE KOUNDOUM EP MAROM EP FONTAIN 2EP NJIMOLAIN ET EM DE NJLLOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
37	Reference	05/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINDDEVEL :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
38	Reference	008/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
39	Reference	0001/AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 0001/AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 02 MARS 2022 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU SUD OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
40	Reference	12/C/C-BATIE/SG/ST Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°004BIS/DC/C/BATIE/SG/ST-RTE/2U2L DU P/ 2/2021POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE BATIE.PROGRAMME ANNUEL 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE ; VU LE DÉCRET 2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT CODE DES MARCHÉS PUBLICS, ET SES TEXTES D'APPLICATION SUBSÉQUENTS SIGNÉS PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS DU CAMEROUN ;VU LA DC N°004BIS/DC/C/BATIE/SG/ST-RTE/2021DU 1ER/12/2021VU LE RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS DANS SA SÉANCE DE PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU 13 OCTOBRE 2021. COMMUNIQUE :
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference N° 04/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 Lire Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/22 DU 09/02/2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MNGOHO DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-03-2022
-----------	--

43	Reference 05/AONO/C.MSK/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATINAL OUVERT N°05/AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIQUE PAR 15 LAMPADAIRES SOLAIRES A MESSOK DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-03-2022
-----------	---

44	Reference 04/AONO/C.MSK/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATINAL OUVERT N°_04_/AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU LOGEMENT D'ASTREINT DU MEDECIN CHEF DU CMA DE MESSOK PAR ENERGIE SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-03-2022
-----------	---

45	Reference 002/AONO/FR/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FR/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCEDURE D'URGENC Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 21-03-2022
-----------	--

46	Reference 02/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°02/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES GROUPEMENTS : BAFOUNDA (LOT1) - BAMENKOMBO (LOT2) - CARREFOUR BARTHELEMY A BAMESSINGUE (LOT3) - BAMENDJO (LOT4) - GIC NENEDA A BAMENDJINDA (LOT5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 01-03-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [004/AONO/CUN/CIPM/2022 DU 01/03/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHÉ «A» DE NKONGSAMBA EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : DGD MINDDEVEL, EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 21-03-2022

48

Reference [02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE TCHKOS ET NYAMBAYE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-04-2022

49

Reference [03/AONO/C-MBDA /CIPM/AI/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-MBDA /CIPM/AI/2022 DU 09/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI ET CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ 'B' DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-03-2022

50

Reference [N° 02/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOUSSISSE SUD, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

51

Reference [003/AONO/CUN/CIPM/20222 DU 01/03/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NDOGMOA ENTREE DECHARGE MUNICIPALE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION (MINDDEVEL2022)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 21-03-2022

52

Reference [00085/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00085/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 24/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 04/AONO/C-MDA/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MDA /CIPM/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES TSEULA I ET TSEULA II (LOTI) ET RENFORCEMENT DE L'ELECTRIFICATION DU MARCHÉ CENTRAL DE MBOUDA (LOT2) (EN PROCÉDURE D'URGENCE). LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 04-03-2022
-----------	--

54	Reference N° 007/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 Lire Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N° 007/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 CONSTATANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A MT/BT DES VILLAGES MAHOLO I- NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR INSUFFISANCE TECHNIQUE DU SOUMISSIONNAIRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference 03/AONO/C.PM/CIPM/SG/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C.PM/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 17-03-2022
-----------	--

56	Reference 03/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 Lire Titre/objet "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE NO. 03 /ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING: GDP MINTP 2022 NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE: REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA CFAF 40,000,000 CFAF 800,000 CFAF 60,000 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 15-03-2022
-----------	---

57	Reference 001/AONO/CNCC/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU CNCC Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-03-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference 02/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 Lire Titre/objet "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°02 /ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1 IN MBENGWI COUNCIL AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING: GDP MINTP 2022 NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE: CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1 CFAF 27,000,000 CFAF 540,000 CFAF 45,000 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 15-03-2022
-----------	---

59	Reference 005/AONO/CA BAFII/CIPM/AI/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CA BAFII/CIPM/AI/2022 DU 02-03 -2022 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE A FORAGE EQUIPE DE POMPE SOLAIRE DU VILLAGE BADIONTONG DANS - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFUSSAM II DEPARTEMENT DE LA MIFI. EN PROCEDURE D'URGENCE - Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 22-03-2022
-----------	--

60	Reference 04/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 Lire Titre/objet TENDER INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°04/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE PURCHASE AND INSTALLATION OF 35 SOLAR PHOTOVOLTAIC STREET LIGHTING IN ALL VILLAGES AND COMMUNITIES IN MBENGWI MUNICIPALITY, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-03-2022
-----------	--

61	Reference 004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX SEPT (17) RESERVOIRS AU DEPOT SCDP DE BESSENGUE ET DE TROIS (03) RESERVOIRS AU DEPOT SCDP DE MBOPPI A DOUALAFINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT SCDP 2022. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 09-03-2022
-----------	---

62	Reference Additif N°001/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 Lire Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ATOK, MAITRE D'OUVRAGE AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference [01/ONIT/MC/ITB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE JO N° 01/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS BESSI FOMUKONG MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING: 2022 MINEDUB GDP LOT: NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE: SINGLE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS IN GS BESSI FOMUKONG CFAF 23,000,000 CFAF 460,000 CFAF 35,000

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-03-2022

64

Reference [03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE KILIKOTO ET NYAMANGA DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-04-2022

65

Reference [05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 31 BOUTIQUES AU MARCHE DE BOKITO DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-04-2022

66

Reference [02/AONO/ADC/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022POUR LA REFECTION DES COMPLEXES D'ETANCHEITE DE LA TOITURE TERRASSE DE LA SALLE DE LIVRAISON BAGAGES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT :SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2022, LIGNE 23800802.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-04-2022

67

Reference [051/AONO/CAPEF/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051 /AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R +2 ABRITANT CERTAINS BUREAUX DU SIEGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)FINANCEMENT : CAPEF, EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-04-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	06/ONIT/MC/ITB/2022 Lire
	Titre/objet	TENDER INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE NO 06/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF NGEN-MBO WATER SUPPLY SCHEME, CONSTRUCTION OF TWO BOREHOLES IN MBON AND NJINDOM IN MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-03-2022

69	Reference	000133/DC/MPT/UCP-CAB/CSPM/2022 DU 02 MARS 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 000133/DC/MPT/UCP-CAB/CSPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE CAB-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-03-2022

70	Reference	01/RQ/MC/ITB/2022 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT : REQUEST FOR QUOTATION N°01/RQ/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE PURCHASE OF A HEARSE FOR THE MUNICIPAL MORTUARY AND CONSTRUCTION OF GARAGE AT COUNCIL PREMISES, MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-03-2022

71	Reference	001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04/03/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POURLES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MBONJO-PENDA MBOKOET CONSTRUCTION DU DRAIN DE MBONJO-BAR, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-03-2022

72	Reference	04/AONO/C.PM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/C.PM/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN CAMION BENNE NEUFA LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUESTFINANCEMENT ; BIP /DGD/MINDDEVEL ; EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-03-2022

73	Reference	005/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2022 DU 09 FEVRIER 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT DE VENTE DE POISSON FUMÉE (SUPERFICIE 10X4 M) AVEC CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE À 06 COMPARTIMENTS AU MARCHÉ DE GALIM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOSFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

74	Reference	0007/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 03 MARS 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000007/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 03 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES, PASSATION DES MARCHES, VERIFICATION ET CONTRACTUALISATION DES AGENCES DE CONTRACTUALISATION ET VERIFICATION (ACV) DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE (PBF) AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-03-2022

75	Reference	005/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION DES PROCESSEURS AUDIONUMERIQUES DES ANTENNES TV A LA CRTV – EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-04-2022

76	Reference	04/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 04/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINDDEVEL : EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

77	Reference	009/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°012/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 07 JANVIER 2022 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

78	Reference	002/AONO/C-BONALEA/CIPM/ DU 04/03/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-BONALEA/CIPM/ DU 04/03/2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRESLOT 1: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES PENDA MBOKO, MALÈKE ET KOMPINA;LOT 2: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES MANGAMBA, MANDOUKA, BESSOUNGKANG, MPOBO, MBONJO ET GRAND SOUZA;LOT 3: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA.DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

79	Reference 03/AONO/C.MSK/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_03_/AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MASSENS, YANEBOT1 MANAMCOMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-03-2022
-----------	---

80	Reference 002/AONO/CUN/CIPM/2022 DU 01/03/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES REVETUES DU CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE NKONGSAMBA - EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT: DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION MINDDEVEL2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 21-03-2022
-----------	---

81	Reference 00001/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00001/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 24/02/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINADER, EXERCICE 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

82	Reference N°001 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°04/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATERIEL ET PRODUITS DES PAUSE-CAFE AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET PATNUC Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

83	Reference 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET, LOT 2 : D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ PERIODIQUE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : B.I.P: MINSANTE ET MINADER, EXERCICE 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture 31-03-2022
-----------	--

84	Reference 01_/AONO/JO5/ CDPM /2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_01_/AONO/JO5/ CDPM /2022 DU__02 MARS 2022_ POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 12ML ET DE LARGEUR 9M AVEC AMENAGEMENT DE SES ACCES EN LIEU ET PLACE D'UN PONT EFFONDRE DE 13ML SUR LA RIVIERE NKOU AU PK1+150 SUR LA ROUTE EBANG I-LYCEE DE NYOM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 29-03-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference	002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+1 DE 16 BOUTIQUES AU CENTRE –VILLE DE NTUI DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022IMPUTATION :
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	31-03-2022



HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°009/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°012/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 07 JANVIER 2022 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision

N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°012/AONO/HGD/CIPM/2022 du 07 Janvier 2022.

Vu

L'avis favorable de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Prestations Intellectuelles sur le projet d'attribution émis en sa session du 01er mars 2022.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	HERITAGE Ltd, B.P. : 1 282 Douala	239 999 998	239 999 998	239 999 998	Douze (12) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 4 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

COMMUNIQUE N° 000167/C/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 02 MARS 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National de la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun (PRPSS) communique :

La Demande de Proposition N° 000004/MINSANTE/PRPSS-C/CTN-PBF/CSPM/2021 du 24 novembre 2021 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude sur la soutenabilité du Financement Basé sur la Performance sur Budget de l'Etat a été annulée.

Les soumissionnaires concernées et ayant déposés leurs offres sont invités à retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, les offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Mars 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

COMMUNE DE NGUIBASSAL

COMMUNIQUEN°01/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU 28/FEV/2022 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUIBASSAL-SOO'O, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINTP : EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) communique :

Par Décision Municipale ____/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 du _____, le Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	● ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS MAN MVOG-ADA Tel. 694 22 09 45	26 990 985	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les services de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son Marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°008/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 du 06 Janvier 2022.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 01er Février 2022 portant proposition d'attribution.

Vu Le Procès-Verbal de Négociation daté du 15 Février 2022.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	ESSOKA Security, B.P. : 2178 Douala	78 926 504	Douze (12) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 15 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KEKEM

ADDITIF 04/A/CKKEM/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N)01 ; 02 ; 03 ; 04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 08 ; 09 ET 10 AONO/C-KKM/SG/CIPM-TBEC-RTE/2022 ET LES DEMANDES DE COTATION (DC) N° 02 ET 03 AONO/C-KKM/SG/CTPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ QUE LE «CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRES (CCAP)» CONTENUS DANS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET LES DEMANDES DE COTATION (DAO L:T DC). RELATIVES AU TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES DES MARCHÉS ET LES ORDRES DE SERVICES, SONT MODIFIÉS COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Article 5- Textes généraux applicables</p> <p>Article 6- : Définitions et Attributions</p> <p>Article 8- Ordres de service</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Article 5- Textes généraux applicables; Article 6- : Définitions et Attributions; Article 8- Ordres de service(VOIR PIECE JOINTE).</p>

KEKEM le 25 Février 2022

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION 070/021/DM/C.FBAN/SG/STA DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE EN MATÉRIAUX LOCAUX DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES SUIVANTES ; EP FONTAINE 2 ; EP NJIMOLAIN ; EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction de trois bâtiments de deux salles de classe dans les écoles publiques suivantes : EP FONTAINE 2, EP NJIMOLAIN ; EM DE NJILOUM dans la Commune de Fouban, sont attribués à PETSKAOUTAL, BP: 7668 Vaoundé; TEL.: 677 63 0989, pour un montant de soixante-dix millions deux cent vingt-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf francs **CFA TTC 70 229 999 FCFA** et d'un délai de livraison de trois (07) mois.

Article 2 : La lettre-commande devra impérativement être signée et enregistrée au sein de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur...

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

FOUMBAN le 30 Décembre 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE DEUK

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CDK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 03/03/2022
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPES DE 60 TABLES BANCS ET 02
BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE À QUATRE COMPARTIMENTS À L'ECOLE
PUBLIQUE DE DEUK II, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DÉPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par **le Maire de DEUK**, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service économique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 03/03/2022, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire, (Autorité Contractante)**, à déposer à la Commune de DEUK **au service technique, contre décharge dans le registre des offres.**

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CDK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 03/03/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPES DE 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE A QUATRE COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DEUK II, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	Le 30/03/2022 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de DEUK (Service technique)

6. Delai de Livraison

cent vingt (120) jours

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	30/03/2022 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de DEUK

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Critères d'évaluation**a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)**

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numéro vert 1517

YAOUNDE le 3 Mars 2022

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

COMMUNE DE NGUIBASSAL

COMMUNIQUEN° 03/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU 26/FEV2022 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DES FORAGES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) communique :

Par Décision Municipale ____/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 du _____, le Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS MARTEAU SERVICE Sarl, Tel. : BP : 33192 Yaoundé	42 494 038	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les services de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son Marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 06/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'Ecole Publique de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 17 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'Ecole Publique de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
ETS BUILDING AND INVESTMENT Tel. : 690 34 12 34 / 695 38 49 00 BP : 12520 Douala	NGUIBASSAL	N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022	16 495 72

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 072/DM/CFBAN/SG/STA DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR AVIS DE CONSULTATION N°004/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIFM-TBEC/2021 DU 1 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BLOCS LATRINES A SIX COMPARTIMENTS DANS L'ÉCOLE PUBLIQUE ET MATERNELLE SUIVANTES EP MBOUONGOUOMAKOUPA MATAPIT EP NRKOUETAKOUPA MATAPIT EP MANGNABON EP MANFUE KOUNDOUM EP MACHINBAIN EP KOUFAPCHE KOUNDOUM EP MAROM EP FONTAIN 2EP NIIMOLAIN ET EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

DECIDE

Article 1: pour les travaux de construction de 10 blocs latrines a six compartiments dans l'école publique et maternelle suivantes EP MBOUONGOUOM AKOUPA MATAPIT EP NJIKOUET AKOUPA MATAPIT EP MANGNABON EP MANFUE KOUNDOUM EP MACHINBAIN EP KOUFAPCHE KOUNDOUM EP MAROM EP FONTAIN 2 EP NJIMOLAIN ET EM DE NJILOUM

Dans la Commune de Fouban est attribuée à l'Etablissement FAHD, BP : 7810 Yaoundé ; TEL.: 6 77 75 19 13 pour un montant de trente-quatre million neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-quinze mille FCFA 34996775 de Francs CFA TTC et un délai de livraison de trois (07) mois.

Article 2: La lettre commande devra impérativement être signée et enregistrée au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partoutou besoin sera.

FOUMBAN le 30 Janvier 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaïno

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 03/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 120/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction des forages de pompes à Motricité Humaine dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 23 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction des forages de pompes à Motricité Humaine dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
ETS MARTEAU SERVICE Sarl Tel : BP : 33192 Yaoundé	NGUIBASSAL	N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 20/01/2022	49 089 326

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

COMMUNE DE KEKEM

ADDITIF 02/A/CKKEM/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES(DAO) N°05 ; 06 ; 07 ; 08 ; 09 ET 10 AONO/C-KKM/SG/CTPM-TBEC-RTE/2022 ET LA DEMANDE DECOTATION (DC) N° 03 AONO/C-KKM/SG/CTPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST, RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N°01 ; 02 ; 03 ET 04 AONO/CKKM/SG/CIPM-TBEC-RTE/2022 ET LA DEMANDE DE COTATION (DC) N° 02 AONO/C- KKM/SG/CIPM- RBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM. MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ QUE LES CRITÈRES D'ÉVALUATION, « CRITÈRES ÉLIMINATOIRES » CONTENUS DANS LES AVIS D'APPEL D'OFFRES ET LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) SONT MODIFIÉS COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont ;

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Absence de la quittance d'achat du DAO ;
- Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Certification des documents préalablement certifiés.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

CRITERES D'EVALUATION

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- La non-conformité du modèle de soumission.

KEKEM le 25 Février 2022

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CA BAF IIEME/CIPM/AI/2021
DU 16/02/2022 COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DOSSIER D'APPEL
D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CA BAF IIEME/CIPM/AI/2021 DU 16/02/2022 POUR LA
FOURNITURE ET POSE DE 30 CANDELABLES SOLAIRES DANS CERTAINS AXES URBAINS DE LA
- COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II - DEPARTEMENT DE LA MIFI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... FOURNITURE ET POSE DE 30 CANDELABLES SOLAIRES
	Lire plutot FOURNITURE ET POSE DE 21 CANDELABLES SOLAIRES

BAFOUSSAM le 2 Mars 2022

Le 2eme Adjoint au Maire

PENKA Michel

COMMUNE DE KOUOPTAMO

ADDITIF NT4 À LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CK/SG/CIPM/2021 DU 10/12/2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Remise des offres le 28/02/2022 à 09 heures.
	Lire plutôt Remise des offres le 14/03/2022 à 09 heures.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Ouverture des offres le 28/02/2022 à 10 heures
	Lire plutôt Ouverture des offres le 14/03/2022 à 10 heures

KOUOPTAMO le 25 Février 2022

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022 POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU BATIMENT DE LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION SISE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2022, LIGNE 23800502.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
23800502

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'Offres National Ouvert pour la réfection de l'étanchéité de la toiture du bâtiment de la Direction de l'Exploitation, sise à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :

- la démolition soignée du complexe d'étanchéité existant (parties courantes et relevées) et nettoyage industriel des surfaces à imprégner ;
- le ragréage au mortier de ciment hydrofuges dosé 250 kg/m² sur les zones appropriées à l'effet de corriger les formes de pentes pour évacuation des eaux comprises entre 1 et 5% ;
- la fourniture et mise en œuvre d'un enduit d'impression à froid (vernis d'ANTAC ou équivalent) ;
- la fourniture et la pose d'une équerre de renfort d'angle équerre 35PY ou Hyrène TSPY ;
- la fourniture et la pose du revêtement de la membrane d'étanchéité monocouche FORCE 4000S RGE PCE ;
- la fourniture et la pose de crapaudines ;
- la fourniture et mise en œuvre d'étanchéité ATMALU PT avec protection métallique sur les parties révélées.

Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **trente et un million (31 000 000) de F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux d'étanchéité de bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 23800502.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

Visite de site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **25/03/2022** à partir de 11 heures. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Exploitation, sis à l'Aéroport International de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **07/04/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022

POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU BATIMENT DE LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION SISE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **deux (02) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six cent vingt mille (620 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07/04/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 30) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 32) ;
- c) Une note technique inférieure à dix-neuf (19) sur vingt-cinq (25) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

2. Critères essentiels

1. Références en travaux d'étanchéité : **oui/non**
2. Moyens matériels : **oui/non**
3. Qualité du personnel : **oui/non**
4. Note méthodologique : **oui/non**
5. Capacité financière : **oui/non**
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
7. Attestation de visite de site **oui/non**
8. Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
Tél. 222 23 36 02, poste 297/414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 28 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD

AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/MINAT/L/SG/CRPM/2022 DU 03 MARS 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 31 059 44 18 180 52 41 18

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Sud, lance un Avis de Consultation, pour l'équipement en mobilier de bureau à la Délégation Régionale de l'Élevage, des pêches et des Industries Animales Sud.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent marché, comprend la fourniture et l'installation des équipements à la Délégation Régionale de l'Élevage, des pêches et des Industries Animales du Sud.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq (25.000.000) FCFA.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la fourniture de ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis de consultation, sont financées par le Budget du MINEPIA pour l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire 56 31 059 44 18 180 52 41 18.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Sud dès publication du présent avis ou sur le site Web de l'ARMP www.armp.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat particulier du Gouverneur de la Région du Sud dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) FCFA**, au titre des frais de dossier, payable au Trésor Public. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés dans les services du Gouverneur de la Région du Sud contre récépissé, **au plus tard le 23 Mars 2022 à 14 heures 30** précises, heure locale et devront porter la mention

«AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/MINAT/USG/CRPM/2022 DU 03 MARS 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU SUD»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison de cet équipement, objet du présent avis de cotation, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO d'un montant de cinq-cents mille (500.000.) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sans aucun recours, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 23 Mars 2022 à 15 heures 30** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM) dans la salle de réunion des services du Gouverneur de la Région du Sud. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Pièce du dossier administratif absente et incomplète après les 48 heures accordées pour se conformer;

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Non-satisfaction d'au moins quatre (04) sur sept (06) des critères essentiels ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des

critères essentiels ci-dessous :

- a) Références du fournisseur ;
- b) Délai de livraison
- c) Attestation de surface financière d'un montant de 17 000 000 FCFA ;
- d) Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière ;
- e) Garantie six (06) mois ;
- f) Présentation des offres (intercalaire couleur, reliure, respect de l'ordre des pièces). Seules les soumissions qui auront satisfait à au moins cinq (04) sur sept (06) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

EBOLOWA le 3 Mars 2022

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

COMMUNE DE NGUIBASSAL

COMMUNIQUEN°02/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU 28/FEV/2022 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOUMISSE SUD, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINSANTE : EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) communique :

Par Décision Municipale _____/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 du _____, le Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après : **LOT N°**

	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS PA'AMAN & CIE Tel. : 699 92 54 14 /677 38 51 27 B.P. : 12951	49 999 998	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les services de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son Marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK NTAMACK G

COMMUNE DE NGUIBASSAL

**COMMUNIQUEN°06/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU _____ PORTANT PUBLICATION
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE
D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINEDUB : EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) communique :

Par Décision Municipale ____/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 du _____, le Marché objet de la consultation
susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION
UNIQUE	ETS BUILDING AND INVESTMENT Tel. : 690 34 12 34 / 695 38 49 00 BP : 12520 Douala	16 499 579	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué
dans les services de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son Marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 28 Mars 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF N° 001 DU 04 MARS 2022 A LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 08
FEVRIER 2020, EN VUE DE L'ACQUISITION DE COPIEURS HAUT VOLUMES POUR LA SALLE DE
REPROGRAPHIE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES
INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Page : 34

AU LIEU DE :

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PU	PT
1	MULTIFONCTION RICOH FONCTIONS suivant les spécifications techniques	1		
2	Meuble support	1		
3	Chargeur des documents	1		
4	Cassette grande capacité	1		
5	Finisseur	1		
TOTAL GENERAL				
TVA (19,25%)				
IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				
TTC				

LIRE

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PU	PT
1	MULTIFONCTION RICOH FONCTIONS suivant les spécifications techniques	2		
2	Meuble support	2		
3	Chargeur des documents	2		
4	Cassette grande capacité	2		
5	Finisseur	2		
TOTAL GENERAL				
TVA (19,25%)				
IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				
TTC				

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 05/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux d'éclairage des maisons du village MANDJANDJANG par énergie solaire dans la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 22 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux d'éclairage des maisons du village MANDJANDJANG par énergie solaire dans la commune de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
ETS PENTAGONE II Tel. : 675 96 32 07 BP : 374 ESEKA	MANDJANGDJANG	N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 20/01/2022	45076520

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (ENTRÉE RÉSIDENCE MAIRE DE LA VILLE - SORTIE MARCHÉ B) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : DOTATION GENERALE A LA DECENTRALISATION MINDDEVEL 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Nkongsamba, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour les travaux de Réhabilitation de la voirie revêtue dans la ville Nkongsamba (Entrée Résidence du Maire de la Ville, sortie au Marché B)

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Les travaux de la chaussée;
- Assainissement et drainage
- Signalisation et équipement des sécurités. Intervention sur les réseaux

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **105 057 328 (Cent cinq millions cinquante-sept mille trois cent vingt-huit) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) bot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la DGD MINDDEVEL, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la ville de Nkongsamba, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Ville de Nkongsamba, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette de la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba, d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète ; Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance,

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Maire de la Ville au plus tard le **21/03/2022 à 13 heures**. Elle devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/MCOMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA
(Entrée résidence Maire de la ville - Sortie marché B)
EN PROCEDURE D'URGENCE
Imputation budgétaire
FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION MINDDEVEL 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **2.101.146 FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au moins trois (03) mois à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au moins trois (03) mois à l'ouverture des plis et établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **21/03/2022 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba dans la SALLE DES ACTES

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Offre technique incomplète pour absence ;
- De déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission totale d'un prix quantifié dans toutes les pièces de l'offre financière
- Absence d'une des pièces des offres financières
- N'avoir pas satisfait à au moins 26 critères essentiels/31.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation 01 critère

B - Références 03 critères

C - Personnel d'encadrement 11 critères

D - Méthodologie 04critères

E - Matériel 10 critères

F- Surface financière 02 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été *reconnue* conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le *Marché* de façon satisfaisante et dont l'offre a été *évaluée la moins-disante* en incluant le cas échéant les *rabais* proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat du Maire de la ville de Nkongsamba

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel

NKONGSAMBA le 1 Mars 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.N°004/AONO/C.GALIM/CIPM/22 DU 09/02/2022(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 04 SALLE ET BUREAUX A L'EP DE BATI, ARRONDISSEMENT DEGALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 04 SALLES ET BUREAUX A L'EP DE BATI, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie et bétons ;
- Toiture et plafonnage ;
- Electricité ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt millions cent soixante-huit mille six cent soixante un (20 168 661) francs CFA.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022. Imputation:.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Galim, d'une somme non remboursable de **trente cinq mille (35 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indications l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), au plus tard **le 04/03/2022 à 09 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**N° 004/AONO/C.GALIM/CIPM/22 DU 09/02/2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 04 SALLES ET BUREAUX A L'EP
DE BATI, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO ou conformément à l'article 90 alinéa 7 du Code des marchés publics, ou un chèque certifié ou un chèque banque, d'un montant de **quatre cent trois mille trois cent soixante-treize (403 373) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/03/2022 à 10heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics Galim siégeant à la salle des délibérations de la Mairie de Galim.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant tes critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délais de 48 heures,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) La non-conformité du modèle de soumission.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent •

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX,

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim (Secrétariat général).

pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :673 20 57 25 /699 37 07 48.

Le Maire de la Commune de Galim (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

GALIM le 9 Février 2022

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 01/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUIBASSAL-SOO'O, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjointes à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route NGUIBASSAL-SO'O, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 17 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route NGUIBASSAL-SO'O, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
ETS MAN MVOG-ADA Tel. : 694 22 09 45	NGUIBASSAL-SO'O	N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022	26 990 000 26 990 000

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° _000384_/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU __28 FEVRIER 2022_ PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 09 DECEMBRE 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS – EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu la Circulaire n° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget et l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 : Les résultats de l'Appel d'Offres n° 002/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 09 décembre 2021 pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV en cinq lots – Exercice 2022, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
----	------	-------------	-------------	-------------------

1	Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste national, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel, Centre de Diffusion FM/TV de Mbankolo et Centre d'Emission AM de Soa);	DAK GARDIENNAGE B.P. 1023 Yaoundé Tél. : 222 21 54 78 690 91 29 75 680 58 51 28 Fax : 222 21 46 10	89 723 700 F CFA	DOUZE (12) MOIS
2	● Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV-Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi;	DAK GARDIENNAGE B.P. 1023 Yaoundé Tél. : 222 21 54 78 690 91 29 75 680 58 51 28 Fax : 222 21 46 10	35 631 900 F CFA	DOUZE (12) MOIS
3	Lot 3 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV-Extrême-Nord à Maroua;	INFRUCTUEUX	/	/
4	Lot 4 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-Nord-Ouest à Bamenda;	INFRUCTUEUX	/	/
5	Lot 5 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Est à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa;	DAK GARDIENNAGE B.P. 1023 Yaoundé Tél. : 222 21 54 78 690 91 29 75 680 58 51 28 Fax : 222 21 46 10	29 192 400 F CFA	DOUZE (12) MOIS

Article 2 : Les représentants des entreprises attributaires sont priés de se présenter à la porte 911 au neuvième étage du Centre de Production de la CRTV à Yaoundé - Mballa II, pour recevoir notification de la présente décision.

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

DECISION N° 000067/D/MINSANTE/CTN-PBF/SPM DU 02 MARS 2022 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°000004/MINSANTE/PRPSS-C/CTN-PBF/CSPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA SOUTENABILITE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE SUR BUDGET DE L'ETAT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE (PRPSS) AU CAMEROUN,

VU La Loi 74/18 du 05 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérant des crédits publics et des entreprises d'Etat telle que modifiée et complétée par la loi N°76/4 du 08 juillet 1976 ;

VU [Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques](#);

VU La Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;

VU Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

VU Le Décret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU Le Décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU L'arrêté N°447/A/MINMAP du 29 novembre 2019 portant création de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS);

VU La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du Système des Marchés publics ;

VU La Circulaire 001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

VU La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

VU La Lettre N°000000003/L/MINSANTE/CTN-PBF/CSPM du 24 février 2022 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PRPSS ;

VU Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement, édition de juillet 2016 révisé en octobre 2017 ;

DECIDE

Article 1^{er} : La Demande de Proposition N°000004/MINSANTE/PRPSS-C/CTN-PBF/CSPM/2021 du 24 novembre 2021 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude sur la soutenabilité du Financement Basé sur la Performance sur Budget de l'Etat a été annulée

Article 2^{ème} : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Mars 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

COMMUNE DE KEKEM

ADDITIF N°01/A/CKKEM/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N°01 ; 02 ; 03 ; 04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 08 ; 09 ET 10 AONO/C-KKM/SG/CIPM-TBEC-RTE/2022 ET LES DEMANDES DE COTATION (DC) N°01 ; 02 ET 03 AONO/C-KKM/SG/CLPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ QUE LA «LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE AUTORISÉS À ÉMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS» CONTENUS DANS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET LES DEMANDES DE COTATION (DAO ET DC) EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 70 DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS, RELATIVES AU CAUTIONNEMENT DES MARCHÉS, SONT MODIFIÉS COMME SUIT:

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... «liste des établissements bancaires et compagnies d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics»
	Lire plutôt voir pièce jointe.

KEKEM le 25 Février 2022

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET NETTOYAGE DES DECANTEURS DANS LES DEPOTS DE LA SCDP .FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux d'assainissement pour la protection de l'environnement dans ses différents dépôts , le Directeur Général de la SCDP lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de curage des caniveaux et de nettoyage des décanseurs dans les Dépôts de la SCDP .

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ci-joint .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **quarante sept millions (47 000 000) de francs FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Marché sont constitués d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **DG.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille francs (40 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **24 mars 2022 à 12h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 du 04 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DECANTEURS DANS LES DEPOTS DE LA SCDP »

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **Six(06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **Neuf cent mille francs (900 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **24 MARS 2022 à 13h 00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.
- Absence d'un permis environnemental en cours de validité et délivré par le Ministre en charge de l'Environnement.

- Offre technique



Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

- Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Lettre de soumission financière timbrée et signée.

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|---|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/non |
| ● Moyens matériels | Oui/non |
| ● Moyens humains | Oui/non |
| ● Méthodologie et planning d'exécution des travaux | Oui/non |
| ● Preuve de capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché | Oui/non |

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM) : Tél (+237) 679 50 14 77 ,679 50 15 02 ou 699 15 01 86.

Visite des sites

Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site concerné.

DOUALA le 4 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

ADDITIF N°01 PORTANT PROROGATION DE DATE DES DAO SUIVANTS EN PROCÉDURE D'URGENCE ;DAO N° 01/DAO/CA.BFM L/BIP/CIPM/2022 DU 09 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE, LA CONSTRUCTION DES DALOTS ET PONT EN 04 LOTS,DAO N° 02/DAO/CA.BFM 1/BIP/CIPM/2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A DEMSIEM - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM L DÉPARTEMENT DE LA MIFI- RÉGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1, AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES QUE LES APPELS D'OFFRES SUSCITÉS CONNAÎTRONT DES MODIFICATIONS APRÈS L'ACTE DE RÉGULATION DE L'ARMP. EN ATTENDANT LES CORRECTIONS,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam à l'adresse suscitée au plus tard le 02/03/2022 à 11 heures, heure limite, déposée contre récépissé et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CA.BFM1/CIPM/BIP MINADER-MINTP- MINDDEVEL 2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE, LA CONSTRUCTION DES DALOTS ET PONT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST EN 04 LOTS Financement : BIP MINADER-MINTP- MINDDEVEL 2022 «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam à l'adresse suscitée au plus tard le 07/03/2022 à 09 heures, heure limite, déposée contre récépissé et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CA.BFM1/CIPM/BIP MINADER-MINTP- MINDDEVEL 2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE, LA CONSTRUCTION DES DALOTS ET PONT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST EN 04 LOTS Financement : BIP MINADER-MINTP- MINDDEVEL 2022 «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 02/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1er dans la Salle des sessions de ladite institution. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté (Mandat ou procuration légalisé par une autorité compétente).</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le **07/03/2022 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1er dans la Salle des sessions de ladite institution.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté (Mandat ou procuration légalisé par une autorité compétente).

BAFOUSSAM le 1 Mars 2022

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMENG, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB - EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, le Gouvernement Camerounais à travers le Maire de la Commune de Bokito, Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique D'OMENG.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres et comprennent principalement :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- L'électricité ;
- Peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **17 000 000 (DIX-SEPT Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito, Service des Marchés, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Bokito**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Bokito, au plus tard le 1^{er}/04/2022 à **12 heures**.

Toute offre non produite en sept (**07**) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable.

heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 du 04/03/2022 Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique d'OMENG dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (**03**) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **340.000 (trois cent quarante mille) Francs CFA** et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 1^{er}/04/2022 à **13 heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Bokito, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- L'absence de caution de soumission à l'ouverture des plis;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
- L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- La note technique inférieure à 70% de oui;
- Offre financière incomplète;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- La modification d'une quantité dans le DQE.

2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

- Référence de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins deux références au cours des trois dernières années)
- Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC)
- Qualité du personnel (copies certifiées conformes du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience professionnelle d'encadrement)
- Délais d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel)
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page
- Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page.

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bokito. Pour tout acte de corruption, envoyez s'il vous plaît un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'ATOK

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ATOK, MAITRE D'OUVRAGE AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok Tél : 696 783 764 sise à Atok au plus tard le **07/03/2022 à 10 heures** précises, soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception/soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003 /AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 DU 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE ^
POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION DE NEUF (09) POMPES A
MOTRICITE HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ATOK, DANS LE
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.LOT N°
Financement : BIP MINEE Exercice 2022
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok Tél : 696 783 764 sise à Atok au plus tard le **14/03/2022 à 10 heures** précises, soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception/soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003 /AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 DU 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE ^
POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION DE NEUF (09) POMPES A
MOTRICITE HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ATOK, DANS LE
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.LOT N°
Financement : BIP MINEE Exercice 2022
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps (01) par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Atok, dans la salle des Actes de la Mairie d'Atok, le **07/03/2022 à 11 heures** précises, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps (01) par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Atok, dans la salle des Actes de la Mairie d'Atok, **le14/03/2022 à 11 heures précises**, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

ATOK le 3 Mars 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE DE BOKITO : PLACE DE FETE- CARREFOUR EXPRESS UNION ; LYCEE BILINGUE-CARREFOUR MARCHÉ ; CARREFOUR OKOLE-BOKITO VILLAGE (13 KM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE : 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINTP, le Maire le Commune de Bokito, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Bokito un Appel d'Offre National Ouvert N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 du 04/03/2022 Pour les travaux d'entretien de la voirie urbaine de Bokito ; Place de fête-carrefour Express Union ; Lycée Bilingue-Carrefour marché ; Carrefour Okole-Bokito Village (13Km) dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Les travaux préparatoires-études;
- Les terrassements et chaussée;
- Assainissement-Drainage-Ouvrages d'art.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics (MINTP) pour le compte de l'exercice 2022 d'un montant prévisionnel de **Vingt-sept millions (27 000 000) F CFA TTC.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Bokito sis à l'Hôtel de ville de Bokito, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés sis à l'hôtel de ville de Bokito, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bokito des frais d'achat du DAO égale à cinquante mille (**50 000**) F CFA. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (01 original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service des Marchés de la Commune de Bokito au plus tard le **1^{er}/04/2022** à **12 heures** précises contre récépissé et devront porter la mention :

N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE DE BOKITO : PLACE DE FETE- CARREFOUR EXPRESS UNION ; LYCEE BILINGUE-CARREFOUR MARCHÉ ; CARREFOUR OKOLE-BOKITO VILLAGE (13 Km), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, **DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE : 2022

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **deux +(02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de Cinq cent quarante mille (**540 000**) francs CFA établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois excepté l'Attestation de souscription à la CNPS.**

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **1^{er}/04/2022 à 13 heures** dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Bokito

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1 Critères éliminatoires:

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
4. L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
5. La note technique inférieure à 70% de oui ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Absence d'un sous-détail de prix ;
8. Modification d'une quantité dans le DQE.

2) Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel technique d'encadrement de l'entreprise (copies certifiées conformes du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
 - Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion benne, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel et engins adéquats pour les travaux de routes)
 - La méthodologie, planning et délai d'exécution ;
 - Les références de l'entreprise dans les BTP ou sur les travaux similaires ;
 - Capacité financière de l'entreprise ;
 - Attestation et Rapport de visite du site ;
 - Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page.

N.B.: Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

12. Attribution

Le Maire de Bokito, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service de la passation des marchés de la commune de Bokito. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).** Pour tout acte de corruption bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE MBENGWI

**INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE
N°05/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION FROM KAI TO ZANG TABI
VILLAGE PHASE I, MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Mayor of Mbengwi Council, Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an Open National Invitation to tender, for the rural electrification from Kai to Zang Tabi village Phase I, Mbengwi Subdivision, Momo Division of the North-West Region. It is a single lot.

2. Consistance des prestations

The works to be done consists of:

ü construction of a MV single phase with 1x34.4mm² Almelec cable covering a distance of 2,650m with removal and reinstallation of the existing 4x25mm² Aluminum cable in Njah Etu;

ü construction of a MV/LV single phase mix line with 1x34.4mm² Almelec and 4x25mm² Aluminum cables covering a distance of 1,100m;

ü construction of two transformation substations equipped with two H61-25kVA/17.32kV/B2 transformers, removal and reinstallation of the existing transformer;

ü Removal and reinstallation of an existing H61-25kVA/17.32kV/B2 transformer at Njah Etu;

ü construction of a low voltage single phase line with 4x25mm² Aluminum cable covering a distance of 1250m;

ü The Sundry expenses will consist of:

- Clearing and pruning 7m width on each side of the network.
- Transportation of wooden poles, materials and workers.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **fifty million (50,000,000) FCFA**.

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The work is in unique lot: the rural Electrification from Kai to Zang Tabi village Phase I.

6. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

The works, subject of this invitation to tender, are financed by the Public Investment Budget **MINEE 2022** budget head N°

8. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Mbengwi Council Office (SIGAMP), during working hours, as soon as this tender notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Mbengwi Council Office SIGAMP, upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **eighty-two thousand (82,000) FCFA payable at the Mbengwi Council Treasury representing the cost of the tender file**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Mbengwi Council Office Secretariat (SIGAMP) not later than **15/03/2022 at 10:00 am** local time and should carry the inscription:

N°05/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022

FOR THE RURAL ELECTRIFICATION FROM KAI TO ZANG TABI VILLAGE PHASE I, MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION.>>

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **one hundred and twenty (120) days**.

12. Cautionnement Provisoire

N/A

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **15/03/2022** at **11:00 am** local time, in the conference hall of the Mbengwi Council, by its competent TB Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation**10. Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Incomplete financial file;
5. Change of quantity or unit;
6. Non-respect of **75%** of essential criteria;
7. Suspended by MINMAP

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity of 9,750 000;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit with 3 pictures duly signed by honour of the bidder.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

16. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Mbengwi Council.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 04 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET POSE DES PAVÉS DANS LA RUE 6005 (FOYER BANGOULAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8ÈME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II -

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les Travaux d'aménagement et pose des pavés dans la Rue 6005 (Foyer Bangoulap-intersection descente marché 8ème), dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

- a. *Installations de chantier ;*
- b. *Nettoyage et terrassements ;*
- c. *Travaux d'assainissement et drainage ;*
- d. *Travaux de chaussée.*

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Soixante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre cent vingt (65 592 420) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Exercice 2022, ligne budgétaire : 220 150

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Soixante-cinq mille (65 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

PRESENTATION DES OFFRE

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 04 Avril 2022 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 04 Mars 2022 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET POSE DES PAVÉS DANS LA RUE 6005 (FOYER BANGOULAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8ÈME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II - Exercice 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **Cinq (05) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Un million trois cent onze mille huit cent quarante-huit (1 311 848) FCFA et valable pendant cent vingt (120) jours**

à compter de la date limite de remise des offres.

La Caution de soumission sera libérée au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la Caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 04 Avril 2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture à raison d'un représentant par soumissionnaire.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour :
 - absence de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - absence d'une note méthodologique ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 éléments

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C – Matériel 11 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MBENGWI

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT : REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE SUPPLY OF FARM TOOLS, SEWING MACHINES AND HAIR DRYERS TO SOME FARMING GROUPS, CIGS AND SMESIN MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINMESSA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Lord Mayor of MBENGWI Council/Delegated Contracting Authority hereby launches a Request for Quotation for The Supply Of Farm Tools, Sewing Machines And Hair Dryers To Some Farming Groups, CIGs AND SMEs in MBENGWI Sub Division of MOMO Division in the North West Region.

2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include the supply of FARM TOOLS, SEWING MACHINES AND HAIR DRYERS TO SOME FARMING GROUPS, CIGs AND SMEs IN MBENGWI

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **8,000,000 (eight million francs)**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N/A

6. Participation et origine

Participation to this REQUEST FOR QUOTATION is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain

7. Financement

This project shall be financed by MINMESSA PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2022

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, SIGAMP Office with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **15,000 (Francs CFA Fifteen thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file

9. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, SIGAMP Office with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **15,000 (Francs CFA Fifteen thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file

10. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including the original file and **06** copies on the **15/03/2022** at **10:00** am local time in sealed envelopes, in the Mayors' Secretariat :

« REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/MC/ITB/ 2022 OF 15/02/2022 FORTHE SUPPLY OF FARM TOOLS, SEWING MACHINES AND HAIR DRYERS TO SOME FARMING GROUPS, CIGs AND SMEs IN MBENGWI, MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION

To be opened only during the Internal Tenders Board Opening session ».

11. Delai de Livraison

The dead line of execution is **Thirty (30) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this REQUEST FOR QUOTATION File, of an amount 200,000 **CFA (Two thousand Francs) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

13. Recevabilité des Offres

N / A

14. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **15/03/2022** at **11:00 AM** in the conference hall of the MBENGWI Council by the Council Internal Tender's Board members, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

15. Critères d'évaluation

N / A

16. Attribution

N / A

17. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Mayor's Office.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

COMMUNE DE DEUK

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/AC/CDK/SG/CIPM/2022 DU 03/03/2022
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
DANS LES LOCALITES DE DEUK-CENTRE, DEUK- BLOC 8, ZAKAN- CHEFFERIE, DJOCK ET A L'ECOLE
PUBLIQUE DE BOKO-KIDOUNG DANS LA COMMUNE DE DEUK, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par **le Maire de DEUK**, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service économique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 03/03/2022, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire, (Autorité Contractante)**, à déposer à la Commune de DEUK **au service technique, contre décharge dans le registre des offres.**

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/AC/CDK/SG/CIPM/2022 DU 03/03/2022**

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE DEUK-CENTRE, DEUK- BLOC 8, ZAKAN- CHEFFERIE, DJOCK ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOKO-KIDOUNG DANS LA COMMUNE DE DEUK, REGION DU CENTRE

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».

Date et heure limite de dépôt des offres



Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	Le 30/03/2022 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de DEUK (Service technique)

6. Delai de Livraison

cent vingt (120) jours

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	30/03/2022 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de DEUK

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Critères d'évaluation

a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)

- *Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;*
- *Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;*
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numéro vert 1517

YAOUNDE le 3 Mars 2022

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N°044/021/C/C.FBAN/SG/STA DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS POUR AVIS DE CONSULTATION N° 04/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 1 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BLOCS LATRINES A SIX COMPARTIMENTS DANS L'ECOLE PUBLIQUE ET MATERNELLE SUIVANTES EP MBOUONGOUOMAKOUPA MATAPIT EP NJIKOUET AKOUPA MATAPIT EP MANGNABON EP MANFUE KOUNDOUM EP MACHINBAIN EP KOUFAPCHE KOUNDOUM EP MAROM EP FONTAIN 2EP NJIMOLAIN ET EM DE NJLLOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Fouban, porte à la connaissance du Public que l'Etablissement FAHD, BP :BP : 7810 Yaouudé ; TEL; 677 75 19 13 ainsi désigné, est déclaré Adjudicataire pour les travaux de construction de 10 blocs latrines a six compartiments dans l'école publique et maternelle suivantes Ep mbouongouom akoupa matapit Ep njikouet akoupa matapit Ep mangnabon Ep manfue koundoum Ep machinbain Ep koufapche koundoum Ep marom Ep fontain 2Ep njimolain et EM de njiloum dans la commune de fouban Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Fouban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu demain levée decaution desoumission non retenue

FOUMBAN le 30 Décembre 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE NGUIBASSAL

**COMMUNIQUEN° 05/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU _____ PORTANT
PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LA
COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE
D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINDDEVEL : EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) communique :

Par Décision Municipale ____/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 du _____, le Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS PENTAGONE II Tel. : 675 96 32 07 BP : 374 ESEKA	45 076 500	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les services de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son Marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°008/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°008/D/HGD/DG/DT/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	ESSOKA Security, B.P. : 2178 Douala	78 926 504	Douze (12) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le soumissionnaire MBIANGA Security ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

DOUALA le 15 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

ADDITIF N° 0001/AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 02 MARS 2022 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU SUD OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans l'avis d'appel d'offres

AU LIEU DE

13. REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard le **07 mars 2022 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 du 03 février 2022 pour la poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale des Arts et de la Culture du Sud-Ouest. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **07 mars 2022** Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **07 mars 2022 à 13 heures**, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la Culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

LIRE

13. REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard le **17 mars 2022 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 du 03 février 2022 pour la poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale des Arts et de la Culture du Sud-Ouest. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **17 mars 2022** Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

13.OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **17 mars 2022** à 13 heures, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la Culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Dans le dossier d'Appel d'offres, Bordereau de prix unitaires

Voir PDF

YAOUNDE le 2 Mars 2022

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE BATIE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°004BIS/DC/C/BATIE/SG/ST-RTE/2U2L DU P/12/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE BATIE. PROGRAMME ANNUEL 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE ; VU LE DÉCRET 2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT CODE DES MARCHÉS PUBLICS, ET SES TEXTES D'APPLICATION SUBSÉQUENTS SIGNÉS PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS DU CAMEROUN ; VU LA DC N°004BIS/DC/C/ BATIE/SG/ST-RTE/2021 DU 1ER/12/2021 VU LE RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS DANS SA SÉANCE DE PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU 13 OCTOBRE 2021. COMMUNIQUE :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1 : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DC ci-dessus :

lot	INTITULE	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
unique	N°004/DC/C/ BATIE/SG/STRTE/ 2021 POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE BATIE, PROGRAMME ANNUEL 2021	Ets BOZARD, BP. 35013 YAOUNDE,	25 000 000	02 Mois par tranche

Article 2 : L'intéressé est invité à prendre attache avec le Maître d'ouvrage pour la souscription de la lettre-commande.

Article 3 : Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent DAO sont invités à retirer leurs Offres au secrétariat général dans les 07 jours calendaires à compter de la date de signature de la présente décision, faute de quoi celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

N°	ENTREPRISE	MOTIF
01	Ets PREFABTP, BP. 1078 Bafoussam.	Éliminé

Article 4 : Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. / .

BATIE le 24 Décembre 2021

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction du pavillon mère et enfant du CMA de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 17 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction du pavillon mère et enfant du CMA de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
ETS MAN MVOG-ADA Tel. : 694 22 09 45	NGUIBASSAL	N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022	19 082 025

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/22 DU 09/02/2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MENGHOH DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Mairie de Galim, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Mengoh dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement s - fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- Charpente - couverture+plafond ;
- Menuiseries métallique bois et métallique vitrerie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie sanitaire ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022. Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Galim, d'une somme non remboursable de **soixante cinq mille (65 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), au plus tard le **04/03/2022 à 09 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/22 DU 09/02/2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MENGHOH
DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de cinq (05) mois, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO la caution de soumission peut être remplacée soit par un chèque certifié, chèque banque, soit une hypothèque légale ou conformément à l'article 90alinéa 7 du Code des marchés publics, d'un montant de **un million (1 000 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/02/2022 à 10 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de Galim siégeant dans la salle des actes de la Mairie de Galim.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types: les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délais de 48 heures,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) La non-conformité du modèle de soumission.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent ;

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS;

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DESTRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable Interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour l'établissement et la souscription de son marché, Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant..

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Gaiim (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :673 20 57 25 /699 37 07 48.

Le Maire de la Commune de Gaiim (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

GALIM le 9 Février 2022

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE MESSOK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIQUE PAR 15 LAMPADAIRES SOLAIRES A MESSOK DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget (BIP MINDEVEL) exercice 2022, le Maire de la Commune de Messok, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public par 15 lampadaires solaires à Messoken procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur:

- Travaux préliminaires ;
- Installation de 15 lampadaires.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **26 000 000 Vingt six million**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDEVEL) exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Messok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Messok, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Messok, au plus tard le **24/03/2022** à **11 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Commune de Messok avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05 /AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIQUE PAR 15 LAMPADAIRES SOLAIRES A MESSOK DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est fixé à : **deux cent soixante mille 260 000 FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **24/03/2022** à **12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messok dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

1. Offre Administrative

- Absence de la caution de soumission;
- Pièce falsifiée;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures réglementaires ;

1. b. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. c. Offre financière

- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

14.2- Critères de qualification des offres techniques

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a- La capacité financière ; Oui/Non
- b- Les références de l'Entreprise ; Oui/Non
- c- L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- d- L'expérience du personnel d'encadrement ; Oui/Non
- e- Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Messok (tél 691 53 20 23 ou 691 12 17 34 / 694 46 94 57 ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Haut Nyong aux heures ouvrables.

BERTOUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE MESSOK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU LOGEMENT D'ASTREINT DU MEDECIN CHEF DU CMA DE MESSOK PAR ENERGIE SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget (BIP MINDEVEL) exercice 2022, le Maire de la Commune de Messok, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'éclairage du logement d'astreint du medecin chef du CMA de Messok par énergie solaires photovoltaïque Département du Haut-Nyong Région de l'Esten procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur:

- MOBILISATION ET IMPLANTATION ;
- CONSTRUCTION DE LA MINI CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE 3500 Wc ;
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **12 500 000 douze million cinq cent mille**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINSANTE) exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Messok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Messok, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Messok, au plus tard le **24/03/2022 à 11 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Commune de Messok avec la mention :

N° __04__ /AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU LOGEMENT
D'ASTREINT DU MEDECIN CHEF DU CMA DE MESSOK PAR ENERGIE SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUE,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est fixé à : **cent vingt cinq mille (125 000) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **24/03/2022 à 12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messok dans sa salle de réunions.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

1. Offre Administrative

-Absence de la caution de soumission;

- Pièce falsifiée;

-Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures réglementaires ;

1. b. Offre technique

-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. c. Offre financière

- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

14.2- Critères de qualification des offres techniques

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

a-La capacité financière ; Oui/Non

b-Les références de l'Entreprise ; Oui/Non

c-L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

d-L'expérience du personnel d'encadrement ; Oui/Non

e- Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Messok.

BERTOUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FR/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Fonds routier lance un Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/FR/CIPM/2022 du 24/02/2022, pour la maintenance physique et logicielle des serveurs, des postes clients, des onduleurs, du matériel de reprographie ainsi que de l'amélioration de l'utilisation des ressources informatiques, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres consiste à assurer la maintenance (entretien et réparation) des équipements informatiques, reprographiques, des onduleurs, optimiser l'exploitation des applications, des ressources réseaux et internet, y compris la fourniture et le remplacement des pièces défectueuses sur le matériel non amorti (moins de 5 ans) et de la main d'œuvre. Tout équipement en panne devra être remis en état, par des actions de dépannage appropriées ou par le remplacement (pour le matériel de moins de 5 ans) de la pièce défectueuse à l'identique.

Il s'agira donc de :

- l'entretien et/ou la réparation d'ordinateurs de bureau(40), ordinateurs portables (18), serveurs (05) ; composants Réseaux : Switch (05), Routeur (01), circuit de câblage réseau informatique sur trois étages, (06) bornes WIFI, (01) connexion internet par fibre optique ;
- l'entretien et/ou la réparation de photocopieurs (03), imprimantes (25) et scanners (02) ;
- l'entretien et/ou la réparation de (02) onduleurs, et (01) circuit de câblage ondulé ;
- l'entretien d'un (01) split de climatisation de la salle serveur.

Ce matériel sera entretenu suivant le tableau ci-après :

Matériel	A maintenir dès le début dès contrat	A maintenir 6 mois après la livraison (sous garantie)
Ordinateurs de bureau	30	10
Ordinateurs portables	9	9
Switch	5	0
Routeur	1	0
Bornes WIFI	5	0
Copieurs	1	2
Imprimantes	11	14
Onduleur et circuit ondulé	2	0
Split de climatisation	1	0

Sont exclus du remplacement : les batteries des onduleurs et des laptops, le split de climatisation, les cartes mères et processeurs, les chargeurs, les écrans et les équipements de plus de cinq (05) ans.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à vingt-un millions (21 000 000) TTC, en FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises/consultants installées en République du Cameroun, et exerçant dans les domaines de la maintenance physique et logicielle des serveurs, des postes clients, des onduleurs, du matériel de reprographie ainsi que de l'amélioration de l'utilisation des ressources informatiques.

5. Financement

Le financement de la prestation objet du présent Appel d'Offres sera assuré par la ligne « Maintenance Informatique » inscrite au budget de fonctionnement du Fonds routier pour l'Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. (237) 222.22.47.52 - Fax : (237) 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, dès diffusion du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. (237) 222.22.47.52 - Fax : (237) 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS ARMP n° 33598860001-94 à la BICEC, d'un montant de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP..... ; FAX ; TEL.....

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être déposées au Fonds routier, au plus tard le **lundi 21 mars 2022 à 10 heures** et devront porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/FR/CIPM/2022 DU 24/02 2022 POUR LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCEDURE D'URGENCE, À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum estimé par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) mois à compter de la date de notification.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai :

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031

Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39

Code IBAN : CM21 1000

Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférence du Fonds routier sis au 13^{ième} étage – porte 13-06 de l'immeuble SNI, le **lundi 21 mars 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

11. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum estimé par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) mois à compter de la date de notification.

12. Critères d'évaluation

. Principaux critères d'évaluation

N°	Désignation
1	<p style="text-align: center;">A- Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ; - Absence d'un prix unitaire quantifié dans le détail estimatif; <li style="padding-left: 40px;">- Document falsifié : <li style="padding-left: 40px;">- Fausse déclaration ; <li style="padding-left: 40px;">- Note technique inférieure à 24/30 « oui » ; - Absence d'une attestation de visite de site ; - Non-conformité du modèle de soumission.
2	<p style="text-align: center;">B- Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li style="padding-left: 40px;">- Caractéristiques techniques ; <li style="padding-left: 40px;">- Personnel clé de la mission ; - Références des marchés similaires exécutés par le soumissionnaire ; <li style="padding-left: 40px;">- Délai maximum de réaction aux différentes interventions ; <li style="padding-left: 40px;">- Visite technique.

Seules les offres des soumissionnaires ayant réalisé un score technique d'au moins 24/30 « oui » seront éligibles à l'analyse financière.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier au moins 14 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse ci-après : 12ième étage de l'immeuble SNI, Tél. : (237) 222 22.47.52 - Fax. : (237) 222 22.47.89 – e-mail : contact@fondsroutiercameroun.org Yaoundé – CAMEROUN.

Le Maître d'Ouvrage doit répondre aux questions au moins cinq (05) jours ouvrables pour réagir à toute réclamation.

Les éclaircissements au dossier d'appel d'offres national ouvert pourront éventuellement être publiés sur le site du Fonds routier : www.fondsroutiercameroun.org.

YAOUNDE le 24 Février 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE DE MBOUDA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES GROUPEMENTS : BAFOUNDA (LOT1) - BAMENKOMBO (LOT2) - CARREFOUR BARTHELEMY A BAMESSINGUE (LOT3) - BAMENDJO (LOT4) - GIC NENEDA A BAMENDJINDA (LOT5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction des forages dans certaines localités de l'arrondissement de Mbouda, Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda, les travaux suivants :

LOTS INTITULES	MONTANT
1 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LE GROUPEMENT BAFOUNDA	8 500 000
2 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO	8 500 000
3 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CARREFOUR BARTHELEMY DANS LE GROUPEMENT BAMESSINGUE	8 500 000
4 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LE GROUPEMENT BAMENDJO	8 500 000
5 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A GIC NENEDA DANS LE GROUPEMENT BAMENDJINDA	8 500 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

La mobilisation, travaux de forage, équipement- développement -pompage, superstructure, colonne d'exhaure etc

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 8500 000 (huit millions cinq cent) francs CFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en cinq lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des forages

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offre, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budaétaire 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda dès publication du présent dossier d'Appel d'offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de **53 000 (cinquante trois mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier d'Appel d'offre le de 53 000 (cinquante trois mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier d'Appel d'offre

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard le **01/03/2022 à 09 heures 00 minute** précises heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES GROUPEMENTS : BAFOUNDA (LOT1) - BAMENKOMBO (LOT2) - CARREFOUR BARTHELEMY A BAMESSINGUE (LOT3) - BAMENDJO (LOT4) - GIC NENEDA A BAMENDJINDA (LOT5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

" à n'ouvrir qu'en séance de dépouilleent"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de cautionnement de chacun des lots est de :170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA par lot.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offre. Elles devront en outre respecter les modèles du présent dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative dans le Dossier à l'ouverture des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **01/03/2022 à 10heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans le dossier à l'ouverture des offres.
- Absence d'une pièce administrative dans le dossier non régularisé dans les 48 heures
- Avoir un marché non achevé ou abandonné les 3 dernières années du fait de l'entreprise
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de « oui » de l'ensemble des critères de qualification
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet du dossier d'Appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent dossier d'Appel d'offres comprennent:

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES :

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX,

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante, une entreprise peut être adjudicataire des quatre (04) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du suivi des Projets et Marchés).

MBOUDA le 2 Février 2022

Le MAIRE

WADJI

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHÉ «A» DE NKONGSAMBA EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : DGD MINDDEVEL, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Nkongsamba (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Nkongsamba, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux **d'AMENAGEMENT DU MARCHÉ «A» DE NKONGSAMBA**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- FONDATIONS
- ELEVATION- MACONNERIE
- CHARPENTE — COUVERTURE MENUISERIE METALLIQUE PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par La Dotation Générale à la Décentralisation Exercice 2022 du MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, En Ressources Transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la prestation	Montant Prévisionnel TTC
Unique	travaux d'AMENAGEMENT DU MARCHÉ «A» DE NKONGSAMBA	60094 130 (Soixate millions quqtre-vingt -quatorze r

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la ville de Nkongsamba, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville de NKONGSAMBA, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de Communauté Urbaine de NKONGSAMBA, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Maire de la Ville au plus tard le **21/03/2022 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/ AONO/MCOMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/032022
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHÉ «A» DE NKONGSAMBA
EN PROCEDURE D'URGENCE
Imputation budgétaire
FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 4 Mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une 13an uc de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1.201.889(Un million, deux cent un mille francs huit cent quatre-vingt-neuf)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **21/03/2022 à 13 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la Communauté Urbaine de NKONGSAMBA.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence après un délai de 48 heures de l'ouverture des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission; e) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- g) Attestation de visite du site
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE et SDPU;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- J) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- I Références de l'Entreprise ;
- II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III. Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- V. Présentation de l'offre
- VI. Rapport de visite du site VII Capacité financière

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Ville de NKONGSAMBA, Autorité Contractante, attribuera la Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services Techniques du Maître d'Ouvrage, à la Communauté Urbaine de Nkongsamba, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale du MINHDU / Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 1 Mars 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE TCHEKOS ET NYAMBAYE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINDDEVEL, le Maire le Commune de Bokito, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Bokito un Appel d'Offre National Ouvert N°...02.... /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 du 04/03/2022..... Pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) Forages équipés de pompe à Motricité Humaine dans certaines localités de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC	
01	Construction d'un forage équipé de PMH à Tchekos	Tchekos	Arrondissement de Bokito	8 500 000	
02	Construction d'un forage équipé de PMH à Nyambaye	Nyambaye	Arrondissement de Bokito	8 500 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Études géophysiques et implantation ;
- Foration ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement, et essai de pompage ;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge
- Fourniture et pose d'une pompe manuelle ;
- Réalisation du puits perdu ;
- Formation de 02 agents de maintenance.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public et du Développement Local pour le compte de l'exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service des marchés sis à l'Hôtel de ville de Bokito sur le présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés publics sis à l'hôtel de ville de Bokito, sur présentation de la Recette Municipale de Bokito des frais d'achat du DAO égale à trente mille (**30 000**) F CFA. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (**07**) exemplaires (**01** original et **06** copies marquées comme telle) à la commission de passation des Marchés au plus tard le **1^{er}/04/2022** à **12** heures précises contre récépissé et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.....02...../AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE TCHEKOS ET NOUNOU, BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL - EXERCICE 2022.
(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de trois cent quarante mille (**340 000**) F CFA en banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB : les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées datant de moins de **trois (3) mois**.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **1^{er} /04/2022** à **13** heures dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Bokito.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée de leur connaissance du DAO.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1) Critères Eliminatoires :

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. L'absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
4. L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
5. La note technique inférieure à 80% de oui ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Absence d'un sous-détail de prix ;
8. La modification d'une quantité dans le DQE.

2) Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel technique d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- La méthodologie et planning d'exécution ;
 - Les références de l'entreprise sur les travaux similaires.
 - Capacité financières de l'entreprise ;
 - Attestation et Rapport de visite du site

N.B:

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour l'attribution.
d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au présent Appel d'Offres.

12. Attribution

Le Maire de Bokito, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Directeur Général de Bokito. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et me**
Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission N
Pour tout acte de corruption bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.



COMMUNE DE MBOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-MBDA /CIPM/AI/2022 DU 09/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI ET CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ 'B' DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction des forages dans certaines localités de l'arrondissement de Mbouda, Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda. les travaux suivants :LOT1- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI. LOT2- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ 'B' DE MBOUDA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

La mobilisation, travaux de forage, équipement- développement -pompage, superstructure, colonne d'exhaure etc.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux sont de **8000 000 (huit millions) francs CFA pour le lot 1; et 24 000 000 (vingt quatre millions) pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des forages.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offre, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda dès publication du présent dossier Appel d'offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de **52 000 (cinquante deux mille) francs CFA** , représentant les frais d'acquisition du dossier d'Appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard le **04/03/2022 à 09 heures 00 minute** précises heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°03/AONO/C-MBDA /CIPM/AI/2022 DU 09/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI ET CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ 'B' DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de cautionnement de chacun des lots est de : **160 000 (cent soixante mille) francs CFA pour le lot 1 et 480 000 (quatre cent quatre vingt mille) francs CFA pour le lot 2.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'offre Elles devront en outre respecter les modèles du présent dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative dans le dossier à l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **04/03/2022 à 10 heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans le dossier à l'ouverture des offres,
- Absence d'une pièce administrative dans le dossier non régularisé dans les 48 heures
- Avoir un marché non achevé ou abandonné les 3 dernières années du fait de l'entreprise
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de « oui » de l'ensemble des critères de qualification
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet du dossier d'Appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent dossier d'Appel d'offres comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- G- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE;
- D- MATERIELS
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante, une entreprise peut être adjudicataire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du suivi des Projets et Marchés).

MBOUDA le 9 Février 2022

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOUМИSSE SUD, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Sante Intègre (CSI) de NKOUMISSE SUD, dans l'Arrondissement de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 17 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Sante Intègre (CSI) de NKOUMISSE SUD, dans l'Arrondissement de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
ETS PA'AMAN & CIE Tel. : 699 92 54 14 /677 38 51 27 B.P. : 12951	NKOUMISSE SUD	N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 13/01/2022	19 999 000

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NDOGMOA ENTREE DECHARGE MUNICIPALE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION (MINDDEVEL2022)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le MAIRE DE LA VILLE de Nkongsamba, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la route NDOGMOA-ENTREE DECHARGE MUNICIPALE

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'Installation du chantier
- Les travaux préparatoires;
- Nettoyage et terrassements ;
- Les travaux de la Chaussée ;
- Assainissement et drainage;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **11 751 036 (onze millions sept cent cinquante un mille trente-six) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Dotation Générale de la Décentralisation, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la Ville de Nkongsamba, Maitre d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Cabinet du Maire de la Ville de Nkongsamba, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette de la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba, d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au cabinet du Maire de la Ville de Nkongsamba au plus tard le **21/03/2022 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/ AONO/MCOMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NDOGMOA ENTRE DECHARGE MUNICIPALE
EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION MINDDEVEL 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Deux cent trente-cinq mille vingt (235 020) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis et établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 21/03/2021 à partir de 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba dans la Salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

c) Offre technique incomplète pour absence :

- De déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des **trois (03)** dernières années ;

d) Omission totale d'un prix quantifié dans toutes les pièces de l'offre financière (DQE,BPU, SDPU) ;

e) Absence d'une des pièces de l'offre financière (Soumission DQE,BPU, SDPU);

f) N'avoir pas satisfait à au moins 25 critères essentiels/29.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

1. Présentation01critère
2. Références03 critères
3. Personnel d'encadrement11critères
4. Méthodologie 04 critères
5. Matériel08 critères
6. Surface financière02 critères.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NKONGSAMBA le 1 Mars 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DECISION N° 00085/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 24/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre N°00339/L/MINMAP/CAB/CT2 du 30 juillet 2021 portant désignation du représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés placées auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

Vu la proposition d'attribution N°00000004/MINADER/P/CIPM/2022 du 22 février 2022 portant proposition d'attribution de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER/CIPM/2022 du 31 janvier 2022, relative au recrutement d'une société de gardiennage au sein des Services Centraux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

DECIDE-

Article 1^{er} :La Société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL (AFROMNI), BP : 276 - Garoua**, est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande issue de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°001/DC/MINADER/CIPM/ 2022** du 31 janvier 2022.

Nature de la Lettre Commande : Sécurisation du bâtiment abritant les Services Centraux du MINADER.

Montant de la Lettre Commande : Quinze millions huit-cent-douze mille sept-cent-cinquante (**15 812 750**) **FCFA TTC**.

Délai d'exécution : Douze (**12**) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 24 Février 2022

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE MBOUDA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MDA /CIPM/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES TSEULA I ET TSEULA II (LOTI) ET RENFORCEMENT DE L'ELECTRIFICATION DU MARCHÉ CENTRAL DE MBOUDA (LOT2) (EN PROCEDURE D'URGENCE). LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'électrification dans certaines localités de la Commune de Mbouda dans le Département des Bamboutos : - - **LOT 1: EXECUTION TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES TSEULA I ET TSEULA II 30 000 000 FCFA**

- **LOT2: EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ELECTRIFICATION DU MARCHÉ CENTRAL DE MBOUDA 20 000 000 FCFA**

2. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

3. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE exercice 2022.

4. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être consultés et retirés aux heures ouvrables au bureau du partenariat et du suivi des projets et marchés de la Commune de Mbouda sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **65 000 FCFA**, payable auprès de la recette municipale de la mairie Mbouda.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, rejet devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard le **04/03/2022 à 09 heures 00 minute** précises heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C-MDA /CIPM/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES
TSEULA I ET TSEULA II (LOTI) ET RENFORCEMENT DE L'ELECTRIFICATION DU MARCHÉ CENTRAL DE
MBOUDA (LOT2) (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

6. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

7. Cautionnement Provisoire

toutes les offres peut être accompagnées d'un cautionnement provisoire garantie bancaire de soumissions d'un montant de : **lot 1: 600000FCFA; lot 2: 400 000FCFA**

Cette caution doit être délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **04 /03/2022 à 10 heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

9. Critères d'évaluation

Elle sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points. ces critères ont été groupés par rubrique ainsi qu'il suit:

Critères éliminatoires

- Tout soumissionnaire interdit à la commande publique;
- Absence dans le détail estimatif d'un prix quantifié dans le DAO;
- Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement;
- Production des offres en nombre insuffisant (moins de sept par offres);
- Fausse déclaration, pièce scannée, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié.
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 76% de OUI de l'ensemble des critères de qualification

Critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation binaire (OUI/NON). **Remarque:** L'original des contrats enregistrés ou des cartes grises nationales d'identité dont les copies sont produites dans l'offre peuvent être demandés à tout moment et la non présentation dans les quarante huit (48) heures entraînera la disqualification du soumissionnaire concerné.

10. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire du présent marché. Une entreprise peut être adjudicataire des 2 lots.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du suivi des Projets et Marchés).

MBOUDA le 9 Février 2022

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 007/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 CONSTATANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A MT/BT DES VILLAGES MAHOLO I- NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR INSUFFISANCE TECHNIQUE DU SOUMISSIONNAIRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour l'exécution des travaux d'électrification a MT/BT des villages dans l'Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 28 Février 2022,

DECIDE :

Article 1^{er} : EST DECLARE INFRUCTUEUX l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/ 2022 du 20/01/2022 pour l'exécution des travaux d'électrification a MT/BT des villages dans l'Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, en Procédure d'Urgence pour **absence technique du soumissionnaire.**

Article 2 : Le présent Appel d'Offres National sera ouvert à nouveau conformément à la réglementation des Marchés Publics.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C.PM/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Monsieur le Maire de la Commune de Penka-Michel, Autorité contractante, lance pour le compte de la commune un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de réalisation d'une adduction d'eau potable gravitaire à Mekia-Sessah dans le Groupement Bamendou, Arrondissement de Penka-Michel, Département de la Menoua Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt Millions) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public : Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Penka-Michel

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des marchés de la Commune de Penka-Michel sur présentation de l'original d'une quittance de versement dans les caisses du Trésor Publics d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des marchés de la Commune de Penka-Michel au plus tard le **17/03/2022 à 09 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**« AVIS D-AH'EL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03 /AONO/C,PM/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION
D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU, ARRONDISSEMENT
DE PENKA- MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. REGION DE L OUEST.
Financement : BIP - EXERCICE 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 400 000 (Quatre Cent Mille) francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre ou organismes financier agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/03/2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Penka-Michel siégeant à la Commune de Penka-Michel.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Dossier administratif :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48h ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-respect du modèle de soumission
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% soit 19/26 oui par rapport aux sous-critères essentiels

2- Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% soit 19/26 oui de oui seront techniquement qualifiées et admises à l'analyse financière.

NB : Voir grille d'évaluation en annexe (total 26).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Penka-Michel.

PENKA-MICHEL le 24 Février 2022

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE MBENGWI

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE NO. 03 /ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING: GDP MINTP 2022 NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE: REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA CFAF 40,000,000 CFAF 800,000 CFAF 60,000

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDUH

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Mbengwi Council/Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, for the REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA, MOMO Division, and North-West Region. It is a single lot.

- - REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: Installation;

Lot 200: Clearing/earth v

Lot 300: Drainage Work

3. Cout Prévisionnel

Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file:
REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA	CFAF 40,000,000	CFAF 800,000	CFAF 60,000

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N / A

6. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

7. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINDUH 2022**.

8. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Mbengwi council office (SIGAMP) during working hours, as soon as this tender notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Mbengwi council office (SIGAMP) upon presentation of a non refundable treasury receipt of **60 000 (Sixty thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

10. Remises des offres**Presentation of the tender file**

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Mbengwi council office not later than 15/03/2022 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE?

N° 03 /ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022

FOR THE REHABILITATION OF MUSWE, CHECKPOINT ROADS IN MBENGWI URBAN AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

11. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **800 000 (eight hundred forty thousand)** FCFA.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond

13. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

14. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on 15/03/2022 at 11a.m in the Conference Hall of the Mbengwi Council by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

15. Critères d'évaluation

Evaluation of the bids

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

-Eliminatory criteria

- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;

- Absence of a document in the administrative file;
- False declaration or falsified documents.

14.1.2- Technical file

- Incomplete or non compliant documents ;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least ten million (10 000 000) F CFA.
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

14.1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	02
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	03
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Turnover in the past two years; ● Experience in road/public works 	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criterion. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 75% of YES will be kept for the financial evaluation.

16. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the provisions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

17. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (one hundred twenty) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Council office

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 FEVRIER 2022 POUR
LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU CNCC**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222310

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des activités quotidiennes du CNCC, qui nécessitent l'utilisation d'un outil technologique efficace et performant, le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National ouvert pour la fourniture d'équipements informatiques pour le compte de l'année 2022.

2. Consistance des prestations

La présente consultation porte la fourniture d'équipements informatiques au CNCC pour le compte de l'année 2022, suivant les détails repris dans le tableau ci-dessous :

Items	Désignation	Caractéristiques	Unités	Quantités
001	Laptop	CPU core i7 2.8 Ghz, Ram 12 Go, DD 500 Go SSD, carte ethernet, port usb 4, OS windows 10 pro 64 bits, Ms office 2016	Ens	5
002	Laptop	CPU core i7 2.4 Ghz, Ram 8 Go, Hdd 500 Go sata, carte ethernet, port usb 4, OS windows 10 pro 64 bits, Ms office 2016, écran 15"	Ens	8
003	Desktop	CPU core i5 3Ghz, Ram 6 Go, Hdd 500 Go sata, lecteur cd, OS windows 10 pro 64 bits, Ms office 2016, écran 20", clavier, souris	Ens	7
004	Onduleur	650 VA	U	12
005	Onduleur	1500 VA	U	5
006	Souffleur	Puissance d'entrée : 800 W Vitesse à vide : 0-15000 tr / min Taux de soufflage maximum : 0-4,5m3 / min	U	1
007	Souris	USB	U	15
008	Ecran d'ordinateur	27"	U	1
009	Ecran ordinateur	20"	U	6
010	carte graphique	2 Go de ram pci express	U	3
011				

Ecran télé



43"; port HDMI, marque LG



U





013	carte graphique	16 Go pci express	U	1
014	Cable DVI		U	4
015	Disques durs externes	1 TO	U	2
016	Clés USB	16 GO	U	15
017	Access Point	U6 LR	U	4

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt cinq millions (25 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022, sur la ligne budgétaire 222 310.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67, Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **42 000 (Quarante deux mille) FCFA**, dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le **29 Mars 2022**, à **12H00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°001/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 FEVRIER 2022

POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU CNCC

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Trente (30) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Cinq cent mille (500 000) FCFA**.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **29 Mars 2022 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont :

1 critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 06 oui sur 07.

2 critères ESSENTIELS

Ils concernent les points suivants :

1- Les renseignements sur la capacité financière : **2(oui/non)**

- La capacité financière justifiée par le chiffre d'affaire et l'accès à une ligne de crédit.

2- Les renseignements sur les qualifications : **2(oui/non)**

Deux (02) références sur la fourniture d'équipements informatiques, sur les cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021) ; Les pièces justificatives sont : **le contrat** (il s'agit d'un marché, d'une lettre commande ou d'un bon de commande, à justifier par la première et la dernière page de couverture ou la copie du bon de commande) ; **le procès verbal de réception** ou l'attestation de service fait.

NB : L'absence de l'un des deux justificatifs vaut un « Non ».

3- Les renseignements sur le planning : **1(oui/non)**

- Planning conforme au délai d'exécution.

4- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : **2(oui/non)**

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé, signé et cacheté à la dernière page ;
- Le descriptif de la fourniture paraphé, signé et cacheté à la dernière page.

NB : La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

L'obtention de moins de six(06) oui sur sept(07) entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et techniquement qualifiée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 28 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE MBENGWI

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°02 /ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1 IN MBENGWI COUNCIL AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING: GDP MINTP 2022 NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE: CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1 CFAF 27,000,000 CFAF 540,000 CFAF 45,000

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Mbengwi Council/Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, Emergency procedure for the CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1 , Mbengwi Sub Division, MOMO Division, North-West Region. It is a single lot.

- CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1, IN MBENGWI COUNCIL AREA

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: SITE INSTALLATION/TRAFFIC

Lot 200: SITE PREPARATION

Lot 300: EARTH WORKS

Lot 400: FOUNDATION, ABUTMENTS, SLABS

Lot 500: ASSEMBLING/ PAINTING

Lot 600: EQUIPMENT

Lot 700: OTHERS

3. Cout Prévisionnel

Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file:
-----------------	-------------------	--------------------	----------------------

CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING GS WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1	CFAF 27,000,000	CFAF 540,000	CFAF 45,000
---	-----------------	--------------	-------------

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N/A

6. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerns that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

7. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINTP 2022**.

8. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Mbengwi council office (SIGAMP) during working hours, as soon as this tender notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Mbengwi council office (SIGAMP) upon presentation of a non refundable treasury receipt of **45 000 (Forty-five thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

10. Remises des offres

Presentation of the tender file

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

8. Submission of the tender file

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Mbengwi council office not later than 15/03/2022 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE?

N°02 /ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022

FOR THE CONSTRUCTION OF THE TENBUG BRIDGE LINKING G.S WUMNEBURG AND THE HEALTH CENTER IN WUMNEBURG VILLAGE PHASE 1 IN MBENGWI COUNCIL AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

11. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **540 000 (five hundred forty thousand)** FCFA.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the JO, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

13. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of twenty (21) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

14. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on 15/03/2022 at 11a.m in the Conference Hall of the Mbengwi Council by the competent Tender Board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

15. Critères d'évaluation

Evaluation of the bids

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

-Eliminatory criteria

- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- False declaration or falsified documents.

- Technical file

- Incomplete or non compliant documents ;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least seven million (7 000 000) F CFA.
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".

- Non existence in the technical file of the rubric « organization, - **Financial offer**

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.

- Modification of the model break down unit price attached.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	03
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Turnover in the past two years; ● Experience in road/public works 	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criterion. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 75% of YES will be kept for the financial evaluation.

16. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the provisions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

17. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (one hundred and twenty) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Council office

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM



COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CA BAFLL/CIPM/AI/2022 DU 02-03 -2022 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE A FORAGE EQUIPE DE POMPE SOLAIRE DU VILLAGE BADIONTONG DANS - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II DEPARTEMENT DE LA MIFI. EN PROCÉDURE D'URGENCE -

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, Moitre d'Ouvrage, ionce un Appel d'Offres National Ouvert pour leS travaux d'adduction en eau potable a forage équipé de pompe solaire du village badiontong dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'une adduction en eau potable forage équipé de pompe à énergie solaire cité ci-dessus et portent sur :

- Installation de chantier et travaux préparatoire ;
- Mobilisation de la ressource ;
- Système de pompage solaire ;
- Réseau de refoulement.
- Système de refoulement,
- Système de stockage surleve (hauteur radier =08m volume = 5 m2 et du local technique)
- Prestation diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt sept Millions (27 000 000) francs FCFA.**

4. Allotissement

lot unique.

5. Participation et origine

La participation du présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINADER, exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du secrétaire général de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 f (vingt mille Fr) CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II.

Toute entreprise qui aura les difficultés d'acquiescer le DAO peu saisir le DDMINAAAP /MIFI

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune tél: 233. 44.53.14, au plus tard le **22 /03 /2022 à 10H00**, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005 / AONO/CA BAF II/CIPM/AI/2022 DU 02-03-2022 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU
POTABLE A FORAGE EQUIPE DE POMPE SOLAIRE DU VILLAGE BADIONTONG - COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IP-DEPARTEMENT DE LA MIFI.
en procédure d'urgence -
((A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAG, d'un montant de **540 000 00 FR (cinq cent quarante MILLE } francs CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **22 /03 /2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défailtantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 325 ou 699 37 07 48

BAFOUSSAM le 2 Mars 2022

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

COMMUNE DE MBENGWI

**TENDER INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE
N°04/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE PURCHASE AND INSTALLATION OF 35 SOLAR
PHOTOVOLTAIC STREET LIGHTING IN ALL VILLAGES AND COMMUNITIES IN MBENGWI MUNICIPALITY,
MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Mayor of Mbengwi Council, Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an Open National Invitation to tender, for the purchase and installation of 35 solar photovoltaic street lighting in all villages and communities in Mbengwi municipality Momo Division of the North-West Region. It is a single lot.

2. Consistance des prestations

The works to be done consists in the purchase and installation of 35 solar photovoltaic street lighting in all villages and communities in Mbengwi municipality with:

- Preparatory works;

- the construction of 35 concrete footings of dimension 50x50x100cm;

- the construction of six street lighting systems including the supply and installation of a double set of all in one solar street lights with a 12800lm LED lamp, 140w solar module, MPPT charge controller and LiFePO4 Lithium battery, mounted on a painted galvanized steel pole of height 8m, Ø ?114mm with double arms;

- the construction of twenty-nine street lighting systems including the supply and installation a single set of all in one solar street lights with a 12800lm LED lamp, 140w solar module, MPPT charge controller and LiFePO4 Lithium battery mounted on a painted galvanized steel pole of height 8m, Ø ?114mm with a single arm;

- sundry expenses.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **fifty-five million (55,000,000) FCFA.**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The work is in unique lot: the purchase and installation of 35 solar photovoltaic street lighting in all villages and communities in Mbengwi municipality.

6. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

The works, subject of this invitation to tender, are financed by the Public Investment Budget **MINDDEVEL 2022**

8. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Mbengwi Council Office (SIGAMP), during working hours, as soon as this tender notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Mbengwi Council Office (SIGAMP), upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **ninety thousand (90,000) FCFA payable at the Mbengwi Council Treasury representing the cost of the tender file**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Mbengwi Council Office (SIGAMP) not later than **15/03/2022 at 10:00 am** local time and should carry the inscription:

N°04/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022

FOR THE PURCHASE AND INSTALLATION OF 35 SOLAR PHOTOVOLTAIC STREET LIGHTING IN ALL VILLAGES AND COMMUNITIES IN MBENGWI MUNICIPALITY, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION.>>

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **one hundred and twenty (120) days**.

12. Cautionnement Provisoire

NAME OF PROJECT	AMOUNT OF PROJECT	AMOUNT OF BID BOND	COST OF TENDER FILE :	FINANCIAL YEAR
PURCHASE AND INSTALLATION OF 35 SOLAR PHOTOVOLTAIC STREET LIGHTING IN ALL VILLAGES AND COMMUNITIES IN MBENGWI MUNICIPALITY	55,000,000 FCFA	1,100,000 FCFA	90,000 FCFA	2022

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **15/03/2022** at **11:00 am** local time, in the conference hall of the Mbengwi Council, by its competent TB Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation

10. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Incomplete financial file;
5. Change of quantity or unit;
6. Non-respect of **75%** of essential criteria;
7. Suspended by MINMAP.

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed by honour of the bidder.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

16. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Mbengwi Council.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX SEPT (17) RESERVOIRS AU DEPOT SCDP DE BESSENGUE ET DE TROIS (03) RESERVOIRS AU DEPOT SCDP DE MBOPPI A DOUALAFINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT SCDP 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la maintenance des réservoirs des Dépôts de la SCDP, le Directeur Général de la SCDP lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de lessivage de dix-sept (17) réservoirs au dépôt SCDP de Bessengue et de trois (03) réservoirs au dépôt SCDP de Mboppi à Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ci-joint.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Cent dix-huit millions six cent trente-trois neuf cent quatre-vingt-trois Francs CFA Toutes Taxes Comprises (118 633 983 FCFA TTC)** reparté par lot comme suit :

N° LOT	DESIGNATION	COUT PRÉVISIONNEL EN F CFA TTC
1	Travaux de lessivage des réservoirs N°1, 2, 3, 4, 5, 6, 9,10, 11 et Slop N°2 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	35 998 150
2	Travaux de lessivage des réservoirs N°12, 14, 15, 16,17, 18 et Slop N° 1 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	47 726 625
3	Travaux de lessivage des réservoirs n° 9, 10 ET 11 du dépôt SCDP de Mboppi à Douala	34 909 208

4. Allotissement

Les travaux objet du Marché sont constitués de trois (03) lots détaillés comme suit :

N° du lot	Désignation du lot
1	Travaux de lessivage des réservoirs N°1, 2, 3, 4, 5, 6, 9,10, 11 et Slop N°2 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala
2	Travaux de lessivage des réservoirs N°12, 14, 15, 16,17, 18 et Slop N°1 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala
3	Travaux de lessivage des réservoirs N° 9, 10 et 11 du dépôt SCDP de Mboppi à Douala

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **G06A1**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (50 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **24 MARS 2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX SEPT (17) RESERVOIRS AU DEPOT SCDP DE BESSENGUE ET DE TROIS (03) RESERVOIRS AU DEPOT SCDP DE MBOPPI A DOUALA »

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est reparti par lot comme suit :

N° LOT	DESIGNATION	DELAJ D'EXECUTION
1	Travaux de lessivage des réservoirs N°1, 2, 3, 4, 5, 6, 9,10, 11 et Slop N°2 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	Soixante (60) jours
2	Travaux de lessivage des réservoirs N°12, 14, 15, 16,17, 18 et Slop N° 1 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	Soixante-quinze (75) jours
3	Travaux de lessivage des réservoirs N° 9, 10 et 11 du dépôt SCDP de Mboppi à Douala	Soixante (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montantreparti par lot ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT DE CAUTION DE SOUMISSION (EN F CFA)
1	Travaux de lessivage des réservoirs N°1, 2, 3, 4, 5, 6, 9,10, 11 et Slop N°2 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	700 000
2	Travaux de lessivage des réservoirs N°12, 14, 15, 16,17, 18 et Slop N°1 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	900 000
3	Travaux de lessivage des réservoirs N° 9, 10 et 11 du dépôt SCDP de Mboppi à Douala	600 000

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **24 MARS à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

- Offre technique

Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

- Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Lettre de soumission financière.
 - Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/non |
| ● Moyens matériels | Oui/non |
| ● Moyens humains | Oui/non |
| ● Méthodologie et planning d'exécution des travaux | Oui/non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché | Oui/non |

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

N.B : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM) : Tél (+237) 679 50 14 77 ,679 50 15 02 ou 699 15 01 86.

DOUALA le 4 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE D'ATOK

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ATOK, MAITRE D'OUVRAGE AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok Tél : 696 783 764 sise à Atok au plus tard le **07/03/2022 à 10 heures** précises, soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception/soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003 /AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 DU 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE ^
POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION DE NEUF (09) POMPES A
MOTRICITE HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ATOK, DANS LE
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.LOT N°
Financement : BIP MINEE Exercice 2022
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok Tél : 696 783 764 sise à Atok au plus tard le **14/03/2022 à 10 heures** précises, soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception/soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003 /AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 DU 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE ^
POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION DE NEUF (09) POMPES A
MOTRICITE HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ATOK, DANS LE
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.LOT N°
Financement : BIP MINEE Exercice 2022
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps (01) par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Atok, dans la salle des Actes de la Mairie d'Atok, le **07/03/2022 à 11 heures** précises, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps (01) par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Atok, dans la salle des Actes de la Mairie d'Atok, **le14/03/2022 à 11 heures précises**, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

ATOK le 3 Mars 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE MBENGWI

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE JO N° 01/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS BESSI FOMUKONG MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING: 2022 MINEDUB GDP LOT: NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE: SINGLE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS IN GS BESSI FOMUKONG CFAF 23,000,000 CFAF 460,000 CFAF 35,000

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

THE MAYOR OF MBENGWI COUNCIL/DELEGATED CONTRACTING AUTHORITY, the, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, for the CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS BESSI FOMUKONG, MBENGWI SUB-DIVISION, MOMO Division, North West Region. It is a single lot.

2. Nature of services

The works include the following:

- Preparatory works;

- Earth works;

- Foundation;

- Masonry elevation;

- Carpentry-roof works;
- Metallic works;
- Electricity works;
- painting;

- Surface drainage.

3. Estimated cost

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file:
SINGLE	CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS IN GS BESSI FOMUKONG	CFAF 23,000,000	CFAF 460,000	CFAF 35,000

4. Execution deadline

N / A

5. allotment

SINGLE

6. Participation and origin

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerns that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

7. Financing

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINEDUB 2022** .

8. Consultation of tender file

The tender file may be consulted at the Mbengwi council office (SIGAMP) during working hours, as soon as this tender notice is published.

9. Acquisition of tender file

The tender file may be acquired from the Mbengwi council office upon presentation of a non-refundable treasury receipt paid to Mbengwi Council Treasury of **35,000 (thirty five thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

10. Submission of bids**Presentation of the tender file**

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question.

8 . Submission of the tender file

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Mbengwi council office not later than 15/03/2022 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?Open National Invitation to Tender, Emergency Procedure?

N°001./ONIT/MC/ITB/2022 OF --/00/2022

***FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S BESSI FOMUNKONG, MOMO DIVISION,
NORTH-WEST REGION.***

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

11. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be three (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

12. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **460 000 (Four hundred and sixty thousand) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

13. Admissibility of bids

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of from a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of One hundred and Twenty(120) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

14. Opening of bids

The opening of the bids in one phase shall be done on 15/03/2022 at 11a.m in the Hall of the Mbengwi council by the competent Tenders Board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

15. Evaluation criteria**Evaluation of the bids**

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st ^{step} : Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd ^{step} : Evaluation of the technical file;
- 3rd ^{step} : Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

-Eliminatory criteria**- Administrative documents**

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- False declaration or falsified documents.

- Technical file

- Incomplete or non-compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least four million five hundred thousand (4,500,000) FCFA.
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".

- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	05
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the possession of the necessary material to the execution of works.	01
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Turnover in the past two years; ● Experience in road/public works 	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

16. Award

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the provisions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

17. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (90) ninety days from the deadline set for the submission of bids.

18. Complementary information

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo

19. Selection method

N / A

20. Maximum number of lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAIRE

NDANGSA KENNEDY AKAM

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE KILIKOTO ET NYAMANGA DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINDDEVEL, le Maire le Commune de Bokito, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Bokito un Appel d'Offre National Ouvert N°...03.... /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 du 04/03/2022..... Pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) Forages équipés de pompe à Motricité Humaine dans certaines localités de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC	
01	Construction d'un forage équipé de PMH à Kilikoto	KILIKOTO	Arrondissement de Bokito	8 500 000	
02	Construction d'un forage équipé de PMH à Nyamanga	NYAMANGA	Arrondissement de Bokito	8 500 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Études géophysiques et implantation ;
- Foration ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement, et essai de pompage ;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge
- Fourniture et pose d'une pompe manuelle ;
- Réalisation du puits perdu ;
- Formation de 02 agents de maintenance.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Pub et du Développement Local pour le compte de l'exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service des marchés sis à l'Hôtel de ville de Bokito sur le présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés publics sis à l'hôtel de ville de Bokito, sur présentation de la Recette Municipale de Bokito des frais d'achat du DAO égale à trente mille (30 000) F CFA. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (01 original et 06 copies marquées comme telle) à la commission de passation des Marchés au plus tard le **1^{er}/04/2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.....03...../AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE KILIKOTO ET NYAKOUMOU, BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL - EXERCICE 2022.
(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de trois cent quarante mille (340 000) F CFA en banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB : les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées datant de moins de **trois (3) mois**.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **1^{er} /04/2022 à 13 heures** dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Bokito.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée de la connaissance du DAO.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1) Critères Eliminatoires :

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. L'absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
4. L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
5. La note technique inférieure à 80% de oui ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Absence d'un sous-détail de prix ;
8. La modification d'une quantité dans le DQE.

2) Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel technique d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- La méthodologie et planning d'exécution ;
 - Les références de l'entreprise sur les travaux similaires.
 - Capacité financières de l'entreprise ;
 - Attestation et Rapport de visite du site

N.B:

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour l'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au présent Appel d'Offres.

12. Attribution

Le Maire de Bokito, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Maire de Bokito. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et me**

Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale

Pour tout acte de corruption bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 31 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BOKITO DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINDDEVEL, le Maire de la Commune de Bokito, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Bokito un Appel d'Offre National Ouvert N°05 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 du 04/03/2022. Pour les travaux d'aménagement de 31 (trente-une) boutiques au marché de Bokito dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- L'électricité ;
- Peinture ;
- Les VRD.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) pour le compte de l'exercice 2022 d'un montant prévisionnel de **Trente-cinq millions (35 000 000) F CFA TTC.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Bokito sis à l'Hôtel de ville de Bokito, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés sis à l'hôtel de ville de Bokito, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bokito des frais d'achat du DAO égale à Cinquante mille (**50 000**) F CFA. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (01 original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service des Marchés de la Commune de Bokito au plus tard le 1^{er}/04/2022 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

N° _____ 05 _____ /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 31 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BOKITO DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,

REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2022

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de sept cent mille (**700 000**) francs CFA établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois excepté l'Attestation de souscription à la CNPS.**

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **1^{er}/04/2022 à 13 heures** dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Bokito

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1) Critères Eliminatoires:

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
4. L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
5. La note technique inférieure à 70% de oui;
6. Offre financière incomplète;
7. Absence d'un sous-détail de prix ;
8. La modification d'une quantité dans le DQE

2) Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel technique d'encadrement de l'entreprise (copies certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation disponibilité, expérience professionnel d'encadrement);
 - Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion benne, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel)
 - La méthodologie, planning et délai d'exécution;
 - Les références de l'entreprise dans les BTP ou sur les travaux similaires ;
 - Capacité financières de l'entreprise ;
 - Attestation et Rapport de visite du site ;
 - Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page.

N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante. Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

12. Attribution

Le Maire de Bokito, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service de la passation des marchés de la commune de Bokito. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).** Pour tout acte de corruption bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022 POUR LA REFECTION DES COMPLEXES D'ETANCHEITE DE LA TOITURE TERRASSE DE LA SALLE DE LIVRAISON BAGAGES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2022, LIGNE 23800802.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
23800802

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la réfection des complexes d'étanchéité de la toiture terrasse de la salle de livraison des bagages de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :

- la démolition soignée du complexe d'étanchéité existant (parties courantes et relevées) et nettoyage industriel des surfaces à imprégner ;
- le ragréage au mortier de ciment hydrofuges dosé 250kg/m² sur les zones appropriées à l'effet de corriger les formes de pentes pour évacuation des eaux comprises entre 1 et 5% ;
- la foration des parois en béton armée pour la création d'un réseau d'évacuation ;
- la fourniture et pose tuyaux Ø150 PVC sur poteaux avec raccordement aux naissances d'eaux pluviales y compris toutes sujétions de pose ;
- la fourniture et mise en œuvre d'un enduit d'impression à froid (vernis d'ANTAC ou équivalent) ;
- la fourniture et la pose d'une équerre de renfort d'angle équerre 35PY ou Hyrène TSPY ;
- la fourniture et pose du revêtement de la membrane d'étanchéité monocouche FORCE 4000S RGE PCE ;
- la fourniture et mise en œuvre d'étanchéité ATMALU PT avec protection métallique sur les parties révélées ;
- la fourniture et la pose de crapaudines.

Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **quarante-huit millions (48 000 000) de F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux d'étanchéité de bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 23800802.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

Visite de site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **25/03/2022** à partir de 11heures. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **06/04/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022

POUR LA REFECTION DES COMPLEXES D'ETANCHEITE DE LA TOITURE TERRASSE DE LA SALLE DE LIVRAISON BAGAGES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **neuf cent soixante mille (960 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **06/04/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 30) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 32) ;
- c) Une note technique inférieure à dix-neuf (19) ou sur vingt-cinq (25) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

2. Critères essentiels

1. Références en travaux d'étanchéité : **oui/non**
2. Moyens matériels : **oui/non**
3. Qualité du personnel : **oui/non**
4. Note méthodologique : **oui/non**
5. Capacité financière : **oui/non**
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
7. Attestation de visite de site **oui/non**
8. Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
Tél. 222 23 36 02, poste 297/414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 28 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051 /AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R +2 ABRITANT CERTAINS BUREAUX DU SIEGE DE
LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN
(CAPEF)FINANCEMENT : CAPEF, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N°221010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures et pour l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Président de la CAPEF lance pour le compte de la CAPEF, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un immeuble R +2 abritant certains bureaux du siège.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Installation du chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Fondations ;
- Travaux de maçonnerie et élévations ;
- Charpente, couverture et plafonnage ;
- Electricité ;
- Climatisation ;
- Plomberie et sanitaires ;
- Menuiserie bois, métallique, aluminium et vitre ;
- Carrelage ;
- Peinture ;
- Voiries et Réseaux Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **249 950 000 (deux cent quarante-neuf millions neuf cent cinquante mille) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la CAPEF de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation n°221010.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics, sis « place Parc Repiquet », BP 287 Yaoundé, Téléphone 22 22 18 41 / 22 23 09 77 ; Fax (237) 22 23 09 77, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés Publics, sis « place Parc Repiquet », BP 287 Yaoundé, Téléphone 22 22 18 41 / 22 23 09 77 ; Fax (237) 22 23 09 77, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics, sis à « place Parc Repiquet », au plus tard le 07 avril 2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 051 /AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU04 MARS 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R +2 ABRITANT CERTAINS BUREAUX DU SIEGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **4 999 000 (quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs CFA)**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet immédiat de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07 avril 2022 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

● Offre administrative

- absence d'une pièce administrative requise ;
- non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée;
- absence de la caution de soumission.

● Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- absence de surface financière d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) FCFA ;
- n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet de bâtiment d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) FCFA ;
- Note de l'offre technique inférieure à **27 sur 38**.

● Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- les références de l'entreprise ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

15. Attribution

Le Président de la CAPEF attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics, sis à « place Parc Repiquet », BP 287 Yaoundé, Téléphone 22 22 18 41 / 22 23 09 77 ; Fax (237) 22 23 09 77

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul



COMMUNE DE MBENGWI

TENDER INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE NO 06/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF NGEN-MBO WATER SUPPLY SCHEME, CONSTRUCTION OF TWO BOREHOLES IN MBON AND NJINDOM IN MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Mbengwi Council, Delegated Contracting Authority, hereby launches an OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE for the Rehabilitation and Extension of Ngyen-Mbo water supply scheme, construction of two boreholes in Mbon and Njindom in Mbengwi Subdivision, Momo Division.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

ü *Preparatory works;*

ü *Construction works;*

ü *Piping network;*

ü *Environmental mitigation measures;*

Project sustainability

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **forty-four million seven hundred thousand (44,700,000) CFAF.**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The work is as follows: therehabilitation and extension of Ngyen-Mbo water supply scheme, construction of two boreholes in Mbon and Njindom.

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is Open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the MINEE 2022 Public Investment Budget.

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Mbengwi Council, secretariat, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Mbengwi Council, secretariat, as soon as this notice is published against payment of the sum of **seventy-three thousand (73,000) CFA Francs**, payable at the Mbengwi council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Mbengwi Council, SIGAMP Office not later than **15/03/2022 at 10:00am** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE No 06/ONIT/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF NGYEN-MBO WATER SUPPLY SCHEME, CONSTRUCTION OF TWO BOREHOLES IN MBON AND NJINDOM IN MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION.>>

“To be Open only during the bid-opening session”

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **one hundred and twenty (120) days**.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N^o. 12 of the Tender File, of an amount of **eight hundred and ninety-four thousand (894,000) CFAF** and valid for one hundred and twenty (120) days beyond the date of validity of bids

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Governor, Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be Open in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **15/03/2022 at 11:00am** local time, in the conference hall of the Mbengwi Council, by its competent Tender Board Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation**12. Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

-

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit;
7. Non respect of **75%** of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP .

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity 8, 716, 500;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of sites visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with 3pictures each;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

16. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for one hundred and twenty (120) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Mbengwi Council.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

CENTRAL AFRICAN BACKBONE

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 000133/DC/MPT/UCP-CAB/CSPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE CAB-

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale ou Central Africa Backbone (CAB), composante République du Cameroun. Il est prévu que les fonds contrepartie 2021 soient utilisés pour effectuer les paiements au titre de la Demande de Cotations pour lequel cette Demande de Cotations Ouverte est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désigné ci-après : « **Pour la Fourniture des Polices d'Assurance maladie à l'unité de Coordination du PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE –CAB** »

Dans le cadre de la présente Demande de Cotation, les prestations sont à fournir à l'Unité de Coordination du Projet

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce marché est de **neuf Millions cinq cent (9 500 000) Francs CFA TTC.**

4. Financement

Le financement relatif à ce Marché est assuré par les Fonds de Contreparties

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consulté de lundi à vendredi entre 08h-15h30 à l'Unité de Coordination du Projet CAB, sise derrière la Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 01 Courriel (e-mail) : cabprojectcameroon@gmail.com avec copie à bissombipierre@yahoo.fr et bingandaa@gmail.com dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur invite tous les prestataires intéressés à obtenir la demande de cotation à l'Unité de Coordination du Projet CAB, sise derrière la Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 01 Courriel (e-mail) : cabprojectcameroon@gmail.com avec copie à bingandaa@gmail.com dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **Quinze mille (15 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Les offres devront être déposées en **Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telle à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 31 MARS 2022 à 13 heures, heure locale** et contenant la mention :

« *DEMANDE DE COTATIONS N° 000133/DC/MPT/UCP-CAB/CSPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE A L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE*
CAB- Financement : Fonds de Contrepartie 2022
An'ouvrirqu'enséancededépouillement »

8. Delai de Livraison

Les prestations se feront dans un délai de **six (06) Mois** dès Notification de l'Ordre de Service de Démarrer.

9. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit produire une garantie de soumission d'un montant de cent quatre-vingt-dix mille (190 000) **CFA**, pour un délai de vingt-huit (28) jours supérieurs au délai de validité des offres. Cette garantie doit être délivrée par une institution prévue par la réglementation en vigueur (Cf. liste en annexe).

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du projet CAB, le **31 MARS 2022 à 14 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants mandatés s'ils le souhaitent, dans la salle des Conférences.

11. Critères d'évaluation

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) procédera à l'évaluation selon l'ordre ci-après :

a. L'examen de la recevabilité des pièces administratives. L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces (datées de moins de trois (03) mois). En cas d'absence, le soumissionnaire bénéficiera de quarante-huit (48) heures pour en compléter.

b. L'examen de conformité des cotations du point de vue des délais et spécifications techniques ; toute offre non conforme sera rejetée.

c. L'analyse technique consistera à vérifier si :

? une liste de marché analogue (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 3500 000 (trois millions cinq cent mille) de FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des deux (02) dernières années (2020,2021), assortis des PV, première page, pages de signature et d'enregistrement, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses.

? Une Attestation de capacité de financière d'au moins un million (1 000 000) Francs CFA ;

? Le projet de Lettre de Marché, rempli, daté et signé.

d. Seules les offres jugées conforme pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

e. La vérification des opérations arithmétiques en multipliant le cas échéant, le prix unitaire par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et moins-disante, à condition qu'il soit jugé qualifié à exécuter de façon satisfaisante selon les conditions suivantes :

Pièces Administratives

(i) l'Attestation d'immatriculation ; (ii) l'Attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'Attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'Attestation de non faillite ; (v) l'Attestation de non exclusion des marchés publics ; (vi) l'Attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation.

N.B. : l'absence de l'une des pièces administratives (ne constituera pas un motif de rejet de l'offre). Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées seront une condition d'attribution du marché.

Exigences techniques

ü **La présentation d'une liste de marchés similaires (au moins deux (02) marchés de prestation des services de police d'assurance réalisés en tant qu'entreprise principale au cours des deux (02) dernières années (2020, 2021).**

N.B. : Joindre les copies des 1ères et dernières pages des contrats et procès-verbaux de réception y relatifs.

13. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de **Soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

YAOUNDE le 4 Mars 2022

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

COMMUNE DE MBENGWI

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT : REQUEST FOR QUOTATION N°01/RQ/MC/ITB/2022 OF 15/02/2022 FOR THE PURCHASE OF A HEARSE FOR THE MUNICIPAL MORTUARY AND CONSTRUCTION OF GARAGE AT COUNCIL PREMISES, MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Lord Mayor of MBENGWI Council/Delegated Contracting Authority hereby launches a Request for Quotation for the PURCHASE OF A HEARSE FOR THE MUNICIPAL MORTUARY AND CONSTRUCTION OF A GARAGE , MBENGWI Sub Division of MOMO Division in the North West Region.

2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include the PURCHASE OF A HEARSE FOR THE MUNICIPAL mortuary and construction of garage at the council premises.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **45,000,000 (Forty five million francs)**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N/A

6. Participation et origine

Participation to this REQUEST FOR QUOTATION is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain.

7. Financement

This project shall be financed by MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2022

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, SIGAMP Office with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **45,000 (Francs CFA Forty five thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, SIGAMP Office with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **45,000 (Francs CFA Forty five thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including the original file and **06** copies on the **15/03/2022** at **10:00** am local time in sealed envelopes, in the SIGAMP Office:

« REQUEST FOR QUOTATION N°01/RQ/MC/ITB/ 2022 OF15-/02/2022 FOR THE PURCHASE OF A HEARSE FOR THE MUNICIPAL MORTUARY AND CONSTRUCTION OF GARAGE AT COUNCIL PREMISES, MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION.

To be opened only during the Internal Tenders Board Opening session ».

11. Delai de Livraison

The dead line of execution is **Sixty (60) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this REQUEST FOR QUOTATION File, of an amount **800,000 CFA (Eight hundred thousand Francs) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

13. Recevabilité des Offres

N/A

14. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **15/03/2022** at **11:00 AM** in the conference hall of the MBENGWI Council by the Tender's Board members, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

15. Critères d'évaluation

N/A

16. Attribution

N/A

17. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Mayor's Office.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 15 Février 2022

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO ET CONSTRUCTION DU DRAIN DE MBONJO-BAR, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public et du Budget Communal, Exercice 2022, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance, pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier et drainage des eaux pluviales, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

LOT 1

- Travaux préparatoires
- Terrassement et chaussée ;
- Drainage et assainissement.

LOT 2

- Installation du chantier ;
- Drainage et assainissement.

3. Cout Prévisionnel

PROJETS	MONTANTS
ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO	27 000 000
DRAIN DE MBONJO-BAR	55 000 000

4. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

PROJETS	LOTS	FINANCEMENT
ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO	1	BIP
DRAIN DE MBONJO-BAR	2	BUDGET COMMUNAL

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **le budget d'investissement public (Lot 1) et le budget communal (Lot 2)**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** (Cinquante mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le **28/03/2022 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04/03/2022
POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MBONJO-PENDA MBOKOET
CONSTRUCTION DU DRAIN DE MBONJO-BAREN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE BONALEA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de chaque lot objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, des montants déclinés dans le tableau ci-dessous, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

PROJET	MONTANT CAUTION
ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO	540 000
DRAIN DE MBONJO-BAR	1 100 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **28/03/2022** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation technique (16 OUI sur 20) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) dernières années ;

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- Méthodologie et organisation ;
- Preuve d'acceptation des clauses du Marché ;
- Présentation de l'Offre.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BONALEA le 4 Mars 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.PM/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN CAMION BENNE NEUFA LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT ; BIP /DGD/MINDDEVEL ; EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Penka-Michel, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Penka-Michel, un Appel d'Offres pour l'achat d'un (01) camion Benne neuf de type HFC3255K1R1 moteur WD 12 DIESEL 336 CH à 2200tr/mm cylindre 11,596 cm³ diésel à la Commune de Penka-Michel, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent : fourniture d'un camion Benne de type HFC3255K1R1 moteur WD 12 DIESEL 336 CH à 2200tr/mm cylindre 11,596 cm³ diésel à la commune de Penka-Michel

3. Cout Prévisionnel

55 000 000 (Cinquante Cinq millions) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais

5. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

6. Consultation du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Penka-Michel, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Penka- Michel, Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement payable à la Recette Municipale de la Commune de Penka-Michel d'une somme nonremboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune de Penka-Michel au Secrétariat Général, au plus tard le **17/03/2022 2022 à 09 heures** (Heure limite) et devra porter la mention ;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 04/AONO/C.PM/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE PENKA-MICHEL
Financement : DGD Exercice : 2022 Imputation :
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de cet équipement est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'UN MILLION CENT MILLE (1 100 000) FRANCS CFA. établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAG sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la GIPM de la Commune de Penka-Michel, le 17/03/2022 à 10 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

Les soumissionnaires devront prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement leurs dossiers et leurs droits.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

1. Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-respect du model de soumission
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% soit 16/22 oui par rapport aux sous-critères essentiels

2. Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise ;
- La qualification du personnel technique ;

- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

3. Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des sept (07) critères essentiels ci-dessus.

A défaut d'Offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

4. Evaluation financière à l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Attribution Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des marchés de la Mairie de Penka-Michel. BP. 12 PENKA-MICHEL, Tél : 696 75 06 88

PENKA-MICHEL le 24 Février 2022

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2022 DU 09 FEVRIER 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT DE VENTE DE POISSON FUMÉE (SUPERFICIE 10X4 M) AVEC CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE À 06 COMPARTIMENTS AU MARCHÉ DE GALIM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, le Maire de la Commune de GALIM, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction d'un point de vente de poisson fumée (superficie 10x4 m) avec construction d'un bloc latrine à 06 compartiments au marché de Gailm dans l'Arrondissement de Gailm, Département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Peinture ;
- Bloc latrines à 06 compartiments ;
- Charge des aspects socio-environnementaux ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt-neuf millions (29 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun Exercice Budgétaire 2022. Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de GALIM (Secrétariat Général/ service technique) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de GALIM (Secrétariat Général/ service technique) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Galim ou au trésor public, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de GALIM (Secrétariat Général), au plus tard le **04/03/2022 à 09 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

N° 005/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2022 DU 09/022022(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Pour l'exécution des travaux de Construction d'un point de vente de poisson fumée (superficie 10x4 m) avec construction d'un bloc latrine à 06 compartiments au marché de Galim dans l'Arrondissement de Galim,
Département des Bamboutos
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent quatre vingt mille (580 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture Plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/03/2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM siégeant à la salle des actes de la Mairie de GALIM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. 1

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées:
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) La non-conformité du modèle de soumission,

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou d'essence pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ,
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- G- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ,
- D- MATERIELS;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GALIM (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Le Maire de la Commune de GALIM (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

GALIM le 9 Février 2022

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000007/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM
DU 03 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE
L'ELABORATION D'UN MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES,
PASSATION DES MARCHES, VERIFICATION ET CONTRACTUALISATION DES AGENCES DE
CONTRACTUALISATION ET VERIFICATION (ACV) DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA
PERFORMANCE (PBF) AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Cameroun – soutenu par la Banque Mondiale (BM) a décidé d'adopter l'approche du Financement Basé sur les Performances (FBP) pour stimuler les indicateurs de santé, particulièrement ceux liés à la santé maternelle et infantile. Egalement motivé par les résultats produits par les stratégies de financement basé sur les résultats/les performances dans des pays comme le Rwanda, le Burundi ou le Burkina Faso, le Cameroun a initié en 2012 la mise en œuvre progressive du FBP dans le secteur de la santé. Le FBP finance les formations sanitaires en fonction des services prestés et sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs vérifiés. La phase pilote du FBP a d'abord été introduite en 2012 dans trois Régions (Est, Littoral, Extrême-Nord). L'intervention couvre plus de 4000 Formations sanitaires, desservant plus de 20 000 000 de personnes bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national. Dans le FBP, La gouvernance est un concept important dans le secteur de la santé qui renvoie à trois idées fortes. Pour la Banque Mondiale, la gouvernance est traduite comme « la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement. » ; Selon la Commission européenne, la gouvernance désigne « les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence. » , ce sont là les cinq "principes de la bonne gouvernance". La gouvernance de la santé se base sur trois dimensions fondamentales :

- Un système de gestion qui est l'ensemble des règles qui définissent les modalités de distribution du pouvoir et des responsabilités.
- Un système d'information, englobant les données et les systèmes d'exploitation requis pour assurer l'intelligibilité et la transparence pour les professionnels, les gestionnaires, les planificateurs, les patients et la population.
- Un système de financement, avec des incitations véhiculées par les modalités de financement du système, les mécanismes d'allocation des budgets et les dispositifs de paiement des acteurs.

La bonne gouvernance dans le secteur santé est donc un concept qui suppose un ensemble d'attributs que sont la qualité, l'efficacité et l'efficience, l'équité, la participation et le consensus, la transparence et la redevabilité sociale. Derek Luyt, rappelle que le « Centre for Social Accountability (CSA) » d'Afrique du Sud définit la redevabilité sociale comme « le droit d'obtenir une justification et une explication de l'utilisation des biens et des services publics de la part de ceux qui sont chargés de leur gestion et de leur utilisation ». Par cette définition, il est clair que les fournisseurs de ces services de santé devraient rendre compte aux citoyens en général et les utilisateurs de ces services en particulier. La redevabilité peut ainsi être appréhendée comme un élément de la responsabilité. Dans le cadre de l'intervention des agences de contractualisation et de vérification (ACV) dans le FBP, la gouvernance dans les systèmes de santé est vue sous l'angle de la gestion des ressources matérielles, financières et humaines, du rapportage des données et de la redevabilité sociale, de l'implication des agents de santé dans la gestion des structures de santé et dans l'organisation des services de santé.

Au Cameroun Le FBP est une stratégie basée sur des principes dont la séparation des fonctions : celles de la contractualisation et de la vérification de celles de la prestation et de la régulation. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le Ministère de la Santé Public du Cameroun a mis en place des agences de contractualisation et de vérification (ACV). Par conséquent, dans chacune des régions concernées par la mise en œuvre du FBP, il est mis en place une ACV ; Dix ACV ont alors été mises sur pied pour couvrir les dix régions. Ces ACV ont pour mission d'accompagner les agents de santé dans la mise en œuvre du FBP. Ainsi, en plus d'effectuer mensuellement la vérification quantitative des prestations en vue du paiement des subsides, les ACV doivent travailler à inculquer la culture de la bonne gestion de leurs structures de santé aux agents de santé à travers l'élaboration d'un Business plan (BP) et l'utilisation de l'outil d'indice. A travers la redevabilité sociale le BP est un outil de planification trimestrielle des activités issu de l'analyse faite lors des vérifications quantité mensuelle et des vérifications qualité trimestrielle. Il contient une analyse de situation conduisant à l'identification des principaux problèmes qui handicapent l'atteinte des objectifs. Il contient également la liste des activités à réaliser afin d'arriver aux résultats escomptés dans le contrat mensuellement avec leurs coûts. Le BP sert de référentiel pour mener les activités concourant à l'atteinte des objectifs de la formation sanitaire et le personnel participe à son élaboration. Il est objet d'une évaluation trimestrielle avant l'élaboration du prochain BP. C'est donc un business plan trimestriel de la FOSA dont l'existence conditionne le renouvellement du contrat de toute formation sanitaire pour bénéficier des financements. Il est le fruit de l'ensemble des agents, des membres du comité de gestion (COGES) de la formation sanitaire (FOSA). Par ailleurs l'outil d'indice (OI) est un outil de gestion financière élaboré mensuellement. Il permet de faire le point des recettes du mois et des dépenses prévisionnelles du mois suivant afin de déterminer la prime globale puis la prime individuelle à percevoir issue des fruits de la performance de la FOSA ou de la structure sous contrat à l'instar des Centres d'état civil pour certaines régions. Cette prime globale correspond donc aux bénéfices mensuels générés par la FOSA après déduction des dépenses prévisionnelles du mois suivant. Les critères pour établir la prime individuelle du personnel comprennent la qualification de l'agent de santé, son ancienneté dans le District de Santé (DS)/ FOSA, son niveau de responsabilité dans la FOSA, le nombre de jours d'absence, la note de l'évaluation individuelle du rendement de l'agent par son supérieur hiérarchique direct permettent de calculer les primes individuelles. Il est à noter que l'ACV reste comptable de la qualité des BP de toutes les formations sanitaires sous sa responsabilité. Le présent Appel à manifestation d'intérêt vise à recruter un consultant individuel qui devra rédiger un manuel de procédure qui servira de guide dans le cadre du déroulement des activités dans les Agences de

Contractualisation et de Vérification.

2. Objet

Objectif global de la mission

L'objectif global de la mission est d'élaborer un manuel de procédures en vue de guider le déroulement des activités dans ACV.

3. Consistance des prestations

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la prestation consistera à :

- ? Faire un diagnostic sommaire sur la situation administrative des ACV au niveau national ;
- ? Faire un état des lieux comparatif de la collaboration des ACV avec les FRPS ;
- ? Évoquer les enjeux de santé public inhérents aux ACV ;
- ? Mettre en exergue les procédés administratifs, financiers et comptables en cours dans les ACV ;
- ? Identifier les contraintes et défis liés au bon fonctionnement des ACV ;
- ? Proposer des procédures adéquates d'intervention au bon fonctionnement des ACV dans le contexte de mise en œuvre du FBP au Cameroun ;
- ? Proposer des TDRs pour chaque poste d'intervention dans les ACV
- ? Proposer un plan d'intervention inclusif et durable.

4. Participation et origine

Les candidats intéressés devront satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir un diplôme d'études universitaires de troisième cycle (Bac + 5 au moins) en socio-économie, Sciences Sociales, financement de la Santé, économie, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir une expérience avérée dans l'analyse du secteur de la Santé, en planification et dans la conception de politiques sectorielles, stratégies et plans d'actions au Cameroun ou ailleurs ;
- Avoir une bonne connaissance du FBP ;
- Avoir réalisé au moins une étude similaire serait un atout ;
- Être disponible pour la mission pendant la période convenue ;
- Avoir une bonne maîtrise du Français et la connaissance de l'anglais.

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires au plus tard le **17 Mars 2022 à 15 H** après publication du présent avis avec la mention :

"AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000007/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 03 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES, PASSATION DES MARCHES, VERIFICATION ET CONTRACTUALISATION DES AGENCES DE CONTRACTUALISATION ET VERIFICATION (ACV) DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE (PBF) AU CAMEROUN."

6. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- a) Une lettre de motivation ;
- b) Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- c) Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, les attestations ou les certificats de travail etc.) ;
- d) La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

7. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'article 117, 118 du décret N° 2018/366 portant Code des Marchés Publics.

8. Renseignements Complémentaires

La durée totale de réalisation de l'étude est de quarante-cinq (45) jours au moins et cinquante (50) jours ouvrés au maximum.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS CANDIDATURE

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA

Numéro de téléphone : (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00

Adresse électronique : prpss_ctn_pbf@yahoo.com avec copie à sobka2@yahoo.fr

YAOUNDE le 3 Mars 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION DES PROCESSEURS AUDIONUMERIQUES DES ANTENNES TV A LA CRTV – EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
234 31100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'améliorer la qualité du son sur les antennes TV de la CRTV, Le Directeur Général de la CRTV lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des processeurs audionumériques des antennes TV à la CRTV.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition des processeurs audionumériques des antennes TV à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 18 499 968 (dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-huit)**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 234 31100

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de francs **CFA 30 000 (trente mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **05 avril 2022** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 28 février 2022

Pour l'acquisition des processeurs audionumériques des antennes TV à la CRTV, Exercice 2022,

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de FCFA de 360 000 (**trois cent soixante mille**), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le ...05 avril 2022..., à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- 1-Fausse déclaration ou falsification de documents ;
- 2-Absence de la caution de soumission ;
- 3 non-respect des spécifications techniques à 90% de l'ensemble des fournitures ;
- 4-Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 5-Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) ;
- 6. Absence d'un agrément ou de l'autorisation du fabricant ou agrément d'un distributeur ;
- 7. Absence ou non-conformité de l'une des pièces de l'offre financière ;

13.2 Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Attestation de surface financière d'au moins huit millions (8 000 000) F CFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- Au moins deux Références professionnelles dans des prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq dernières années, avec documents justificatifs : joindre copie de première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations);
- La proposition technique (description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons ou prospectus couleur) ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture et CCAP paraphés et signés) ;
- Délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de *quatre-vingt-dix* (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax :222 20 43 40.

YAOUNDE le 28 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NGUIBASSAL

**COMMUNIQUEN° 04/C/R-CE/D-NK/C.NGUIBASSAL/SG/CIPM/22 DU _____ PORTANT
PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2022 DU 13/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE DE CONSTRUCTION DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU
NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE
LA COMMUNE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) –
MINDDEVEL : EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) communique :

Par Décision Municipale ____/DM/C-NGUIBASSAL/SG/22 du _____, le Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS MAN MVOG-ADA Tel. 694 22 09 45	49 989 305	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les services de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son Marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 28 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°009/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°012/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 07 JANVIER 2022 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°009/D/HGD/DG/DT/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	HERITAGE Ltd, B.P. : 1 282 Douala	239 999 998	239 999 998	239 999 998	Douze (12) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, les soumissionnaires **First International Inn** et **Divine Grace Catering Sarl** ayant participé à cette consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus cités ci-dessus.

DOUALA le 4 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/C-BONALEA/CIPM/ DU 04/03/2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRESLOT 1:
 ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES PENDA MBOKO, MALÈKE ET KOMPINA;LOT
 2: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES MANGAMBA, MANDOUKA,
 BESSOUNGKANG, MPOBO, MBONJO ET GRAND SOUZA;LOT 3: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES
 SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA.DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU
 MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, 2022**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) , exercice 2022, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage en panneau solaire dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation chantier ;
- Fourniture des lampadaires solaire y compris poteau ;
- Massif béton ;
- Pose lampadaire ;
- Transport et manutention ;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de chacune des opérations sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

PROJET	MONTANT
Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;	25 000 000 fca
Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et Grand Souza	50 000 000 fca
Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.	50 000 000 fca

4. Allotissement

Les travaux font l'objet de trois (03) lots.

PROJET	LOTS	FINANCEMENT
Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;	1	BIP, MINEE
Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et Grand Souza		

2	BIP, MINDDEVEL
---	----------------

Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.	3	BIP, MINH DU
---	---	--------------

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000** (Soixante-dix mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 au plus tard le **28/03/2022**, à **12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/C-BONALEA/CIPM/DU 04/03/2022
 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES**

**Lot 1: Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;
 Lot 2: Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et
 Grand Souza;**

**Lot 3: Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.
 DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO
 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, des montants déclinés dans le tableau ci-dessous, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

PROJET	MONTANT
Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;	500 000 fcfa
Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et Grand Souza	1 000 000 fcfa
Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.	1 000 000 fcfa

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **28/03/2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation de Marchés, auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères d'évaluation et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% (55 OUI sur 68) à l'évaluation ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conformité des spécifications techniques des équipements à 90% (panneau solaire, contrôleur de charge, lampe LED, batterie).

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires ;
- Moyens humains ;
- Moyens techniques ;
- Spécifications techniques des équipements.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail des prix estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de
B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 1
07 48.**

BONALEA le 4

MPOC



COMMUNE DE MESSOK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MASSENS, YANEBOT1 MANAMCOMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget (BIP MINEE) exercice 2022, le Maire de la Commune de Messok, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de construction d'une mini centrale solaire à Massens, Yanebot1 Manam, Commune de Messok, Département du Haut-Nyong Region de l'Est en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur:

- MOBILISATION ET IMPLANTATION ;
- CONSTRUCTION D'UN CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE DE 10KWc ;
- EQUIPEMENTS DU LOCAL TECHNIQUE ET DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE GESTION DE L'ENERGIE
- GENIE CIVIL
- INSTALLATION KIT MAISON
- CONSTRUCTION DU RESEAU ET DISTRIBUTION
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :**50 000 000 cinquante millions**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEE) exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à laCommune de Messok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Messok, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Messok, au plus tard le **24/03/2022** à **11** heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Commune de Messok avec la mention :

N°_03_/AONO/C-MSK/CIPM/2022 DU 28/02/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MASSENS, YANEBOT1 MANAM COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est fixé à : **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **24/03/2022** à **12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messok dans sa salle de réunions.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

1. Offre Administrative

-Absence de la caution de soumission;

-Pièce falsifiée;

-Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures réglementaires ;

1. b. Offre technique

-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

-N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. c. Offre financière

-Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

14.2- Critères de qualification des offers techniques

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

a-La capacité financière ; Oui/Non

b-Les références de l'Entreprise ; Oui/Non

c-L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

d-L'expérience du personnel d'encadrement ; Oui/Non

e- Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès de la SIGAMP de la Commune de Messok (tél 691 53 20 23 ou 691 12 17 34 / 694 46 94 57 ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Haut Nyong aux heures ouvrables.

BERTOUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA/CIPM/22 DU 01/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES REVETUES DU CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE NKONGSAMBA - EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION MINDDEVEL2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le MAIRE DE LA VILLE de Nkongsamba, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour les travaux de réhabilitation et d'entretien des voiries revêtues du centre urbain de Nkongsamba

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- La chaussée ;
- L'Assainissement et le Drainage

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'CEuvre» (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

. Le montant prévisionnel des travaux est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la DGD MINDDEVEL, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Cabinet du Maire de la Ville de Nkongsamba, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette de la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongsamba, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au cabinet du Maire de la ville de Nkongsamba au plus tard le **21/03/2022 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/MCOMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBAICIPM/22 DU 01/03/2022
POUR LEb TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES REVETUES DU CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE
NKONGSAMBA
EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 000 000 FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au moins trois (03) mois à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis et établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **21/03/2022 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNAUTE URBAINE de Nkongssamba dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

c) Offre technique incomplète pour absence ;

1. De déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

d) Omission totale d'un prix quantifié dans toutes les pièces de l'offre financière

e) Absence d'une des pièces des offres financières

N'avoir pas satisfait à au moins 26 critères essentiels/31.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation 01critère

B - Références 03 critères

C - Personnel d'encadrement 11critères

D - Méthodologie 04critères

E - Matériel 10critères

F- Surface financière 02 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, 9a grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat du Maire de la ville de Nkongssamba

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel

NKONGSAMBA le 1 Mars 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00001/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 24/02/2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
001/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU
MINADER, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La Société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL (AFROMNI)**, BP : 276 - Garoua, est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande issue de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°001/DC/MINADER/CIPM/2022** du 31 janvier 2022, relative au recrutement d'une société de gardiennage au sein des Services Centraux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

Montant de la Lettre Commande : Quinze millions huit-cent-douze mille sept-cent-cinquante (**15 812 750**) **FCFA TTC**.

Délai d'exécution : Douze (**12**) mois.

L'intéressée est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au MINADER, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 24 Février 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N°001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°04/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL
DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATERIEL ET PRODUITS DES PAUSE-CAFE AU SEIN DE L'UNITE
DE GESTION DU PROJET PATNUC**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).
 Description du marché : Fourniture des consommables informatiques à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Délai de livraison : Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupture de stock à la demande du PATNUC.

Date de signature du Contrat : En cours

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
PERSONALIZED COMMISSION MERCHANT & SERVICES (PCS) B.P : 7322 Yaoundé-Cameroun Téléphone : 222 312 017 E-mail. : cameroonpcs@pcs-group.com	13 701 124	Treize millions sept cent un mille cent vingt quatre	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRES PRESTATAIRES EVALUES

Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
AYE-BOSS CAMEROON SARL	18 467 892	Offre conforme pour l'essentiel
3S MEDIA	19 254 350	Offre non conforme pour l'essentiel
BEEWAN SERVICE	19 084 612	Offre non conforme pour l'essentiel
FCP GROUP SARL	14 960 156	Offre non conforme pour l'essentiel
ETS FOGICAM	20 191 291	Offre non conforme pour l'essentiel
X VALEO	19 348 324	Offre non conforme pour l'essentiel
SUCCESS D'AFRIK	18 834 404	Offre non conforme pour l'essentiel
NARARIEN SARL	17 225 067	Offre non conforme pour l'essentiel
FLORE SERVICE SARL	-	Offre rejetée

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET, LOT 2 : D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ PERIODIQUE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : B.I.P: MINSANTE ET MINADER, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Ntui Urbain (**Lot 1**) et d'un magasin de stockage au marché périodique de Ntui (**lot 2**) Dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

3. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux lots ainsi qu'il suit :

REGION	N° LOT	PROJET	MONTANT PREVISIONNEL (Toutes taxes comprises)
Centre	1	construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Ntui Urbain	50 000 000
	2	construction d'un magasin de stockage au marché périodique de Ntui	20 000 000

N.B : *Aucun soumissionnaire ne peut-être attributaire de plus d'un lot, dans le cadre du présent Appel d'Offres.*



4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, respectivement du MINSANTE et MINADER de l'exercice 2022

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui Tél. : 672 66 92 65.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Particulier de la Commune de Ntui, sise à l'adresse indiquée ci-dessus, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA** (**Cinquante mille francs**), payable au Trésor Public (Recette Municipale de NTUI).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ntui, au plus tard le **31 Mars 2022 à 10 heures**, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :**

Lot 1 : DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET,

Lot 2 : D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ PERIODIQUE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire et d'un montant de **un million (1 000 000) Francs CFA TTC pour le LOT 1 et quatre cent mille (400 000) Francs CFA TTC pour le LOT 2**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'une durée de validité de **trente jours (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31 Mars 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ntui, dans la Salle de réunion de ladite Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires:

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels de qualification.
- 5) Offre financière incomplète ;
- 6) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 7) Omission d'un sous-détail de prix.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- b) Références de l'entreprise;
- c) Matériel de chantier à mobiliser;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- e) Proposition technique ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **26 OUI sur 37** seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune Ntui, auprès du Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui Tél. : 672 66 92 65, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 2 Mars 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 __/AONO/JO5/ CDPM /2022 DU __ 02 MARS 2022_ POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 12ML ET DE LARGEUR 9M AVEC AMENAGEMENT DE SES ACCES EN LIEU ET PLACE D'UN PONT EFFONDRE DE 13ML SUR LA RIVIERE NKOU AU PK1+150 SUR LA ROUTE EBANG I-LYCEE DE NYOM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la construction des ouvrages d'art pour le compte de l'exercice 2022, le Préfet du Département de la Mefou et Afamba, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'achèvement des travaux de reconstruction d'un pont définitif de portée 12ml et de largeur 9m avec aménagement de ses accès en lieu et place d'un pont effondré de 13ml sur la rivière NKOU sur la route EBANG I- LYCEE DE NYOM dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront en la construction en deux phases d'un pont définitif mixte (acier-béton) de portée 12ml et de largeur 9m. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier;
- Amenée et repli du matériel ;
- Curage du lit de la rivière ;
- Barbacanes
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Remblai contigu aux ouvrages;
- Démolition de l'ancien ouvrage ;
- Perrés maçonnés sur talus;
- Béton de propreté dosé à 250 kg/m3;
- Béton armé dosé à 350kg/m3 pour semelles, culées, dalle du tablier, dalle de transition, trottoirs, murs en aile, chevêtres et corniches;
- Fourniture et pose des poutres métalliques IPE400 pour entretoises;
- Fourniture et pose des poutres métalliques IPE550;
- Coffrages soignés ;
- Echafaudages ;
- Joints de chaussée ;
- Gargouilles ;
- Etudes géotechniques et d'exécution ;
- Garde-corps métallique en acier galvanisé ??5,9" ;
- Panneaux de signalisation métallique de type A ;
- Balises en béton armé préfabriqué ;
- Peinture anti-corrosive ;
- Peinture à huile ;
- Maintien de la circulation ;
- Aménagement des accès.

3. Cout Prévisionnel

150 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

N° lot	Région	Département	Route	Rivière	Portée estimée du pont (ml)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Unique	Centre	MEFOU et AFAMBA	EBANG I-LYCEE DE NYOM	NKOU	12	150 000 000	05
TOTAL					12	150 000 000	05

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Mfou.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Mfou...) d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le 29/03/2022 à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°_01_/AONO/JO5/CDPM/2022 DU_02 MARS 2022_

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 12ml ET DE LARGEUR 9m EN LIEU ET PLACE D'UN PONT EFFONDRE DE 13ml SUR LA RIVIERE NKOU AU PK1+150 SUR LA ROUTE EBANG I-LYCEE DE NYOM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2022».

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Cinq (05) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire



Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant prévisionnel	Montant de la Caution de soumission (2%)
Unique	150 000 000 FCFA	3 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 29/03/2022 dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Mfou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;

- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- d) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

- e) **N'avoir pas obtenu au moins un total de 71% des critères essentiels, soit 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.**

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **17 critères** ;
- c) La Visite des lieux sur **02 critères** ;
- d) Références techniques **02 critères** ;
- e) Capacité financière et méthodologie **03 critères** ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

Renseignements complémentaires :

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Mfou ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au 1517 ».

YAOUNDE le 2 Mars 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+1 DE 16 BOUTIQUES AU CENTRE –VILLE DE NTUI DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022 IMPUTATION :

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ntui, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction **d'un bâtiment de type R+1 de 16 boutiques au centre –ville de Ntui**, Département du Mbam et Kim, Région du Centre. **Le Maître d'ouvrage est le Maire de la Commune de Ntui.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation et les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois - métalliques - vitrerie ;
- Les revêtements sols et murs - peinture ;
- L'électricité ;
- La plomberie – sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de Quarante (40 000 000) millions francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, _____, Exercice 2022.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA au Trésor Public (Recette Municipale de la Commune de Ntui)**.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante à **Ntui au plus tard 31 Mars 2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 DE 16 BOUTIQUES AU CENTRE –VILLE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **huit cent mille (800 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire demeurera valable (30) jours après l'expiration de la validité des offres. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites **en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative** (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission interne de passation des marchés procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 31 Mars 2022 à 12 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1- Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) Absence de la caution de soumission.

1.2 : Offre technique

- a) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- b) Non satisfaction à au moins **80%** des critères essentiels ;

1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **33 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Service de gestion de marchés de la Commune de Ntui**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 2 Mars 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !